



Bulletin municipal

LE DONJON

2015

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Le personnel communal
- Budget 2015
- Les projets et travaux
- Vie scolaire et sociale
- Tourisme, culture, manifestations
- Vie locale
- Etat civil 2015
- Calendrier des manifestations 2016
- Adresses utiles

Dans ce numéro :

Le personnel communal	P. 3
L'assainissement	P.6
Le centre social	P.11
Chapelle St Hilaire	P.17
Nouveaux commerçants et artisans	P.22
Une diététicienne-nutritionniste	P.26
ADIL03	P.28
L'ambroisie	P.28
Communauté de Communes	P.30
Pêche du plan d'eau	P.32
Journée Défense et Citoyenneté	P.34

Recensement



LE RECENSEMENT SE DÉROULERA DANS NOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016.

Trois « agents recenseurs » ont été choisis par la commune pour collecter les

informations auprès de la population.

Il s'agit de Mesdames Alexandra BELIN, Evelyne SEGAUD et Marie-Christine FRONTIERE, de gauche à droite sur la photo, entourées de Mesdames Valérie DAJOUX et Sylvie DURET,

les « agents coordonnateurs » auprès de l'INSEE pour cette opération.

La commune de Le Donjon a été divisée en 4 districts délimités par des axes routiers et affectés à chacun de nos 3 agents recenseurs.

Les limites sont les suivantes : la D994 en direction de Lapalisse et de Digoïn, la D989 en direction de Jaligny et la D15 en direction de Lenax.

Le district n° 1 à l'ouest a été attribué à Madame Marie-Christine FRONTIERE, le n° 2 au sud et le n° 3 à l'est à Madame Alexandra BELIN et le n° 4 au nord à Madame Evelyne SEGAUD.

La commune vous remercie de leur réserver un bon accueil. (suite page 3)

L'école des jeunes sapeurs-pompiers

L'école des jeunes sapeurs-pompiers comporte actuellement 12 JSP 2 (2ème année). Après cette première année très enrichissante, aussi bien pour les encadrants que pour les jeunes sapeurs-pompiers, nous avons pu voir l'évolution des enfants ce qui est très encourageant et motivant.

(suite page 25)



Le mot du Maire

Donjonnaises, Donjonnaiss,

**« Seul on va
plus vite,
ensemble on va
plus loin »**

Depuis notre élection, beaucoup d'eau a coulé dans notre rivière Loddes, eau qui va devenir de plus en plus claire puisque les travaux d'assainissement de la 3ème tranche sont terminés. Il va falloir maintenant travailler sur un plan d'aménagement de bourg pour faciliter la fluidité du trafic dans le centre-bourg, la réfection des trottoirs et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ce plan d'aménagement devra se réaliser sur plusieurs années, sans pour cela délaissier notre patrimoine.



Cette année encore, des travaux importants ont été effectués dans les bâtiments communaux (école, logements), changements de chaudières, construction d'une salle de réunions, travaux de revêtement et entretien des chemins communaux, parking de la maison de santé et tout cela malgré la baisse des dotations et des subventions.

Les prochaines années qui viennent s'annoncent compliquées, le monde bouge, des réformes dues à la Nouvelle Organisation de la République sont obligatoires, loi qui oblige les régions et les intercommunalités à fusionner. Mais il faut garder le cap, il va falloir travailler autrement, réfléchir à des projets réalisables, tout en modérant la pression fiscale, afin que notre Donjon reste une commune attirante et ainsi permettre l'installation de nouvelles populations .

Donjonnaises, Donjonnaiss, sachez que le conseil municipal et moi-même serons toujours à votre écoute. L'année 2016 sera encore une année difficile avec cette crise qui n'en finit pas, mais il faut être optimiste et penser à l'avenir.

Au nom du conseil municipal, des membres du CCAS, en mon nom personnel, permettez moi de vous souhaiter une bonne année 2016, avec des vœux les meilleurs qu'ils soient de bonheur, de joie et de santé à vous et à tous ceux qui vous sont chers. J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de l'année ainsi qu'aux victimes des attentats qui ont frappé notre pays. Je présente mes vœux de bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune où il fait bon vivre.

Guy Labbe, Maire

Nos agents communaux

➔ Service administratif

Le service administratif a été marqué cette année par le départ de Chantal DELORME. Nous l'avons fêté dignement et avec émotion autour du verre de l'amitié. Pour se rapprocher de sa famille, Chantal a mis ses compétences au service de la mairie de Molinet. Elle a été remplacée par Céline MONNET qui vient de Rigny-sur-Arroux. Céline est arrivée dans les bureaux de la mairie le 16 février et Chantal a pris son envol le 16 mars. Cette période de travail en binôme a permis à Céline de bénéficier de la formation dispensée par Chantal. Céline a été nommée adjoint administratif 1ère classe.



➔ Services techniques

• Ateliers municipaux

En raison du surcroît de travail, notamment l'arrosage et l'entretien réguliers des plantations, les ateliers ont accueilli Gilles RESSOT. Il a été embauché à compter du 1er juin avec une aide importante de l'Etat à hauteur de 70% sur 26 heures. Son contrat a été renouvelé le 1er décembre pour une durée de six mois.

• Ecole-accueil de loisirs-cantine

En raison de l'augmentation des activités Nadia MANON a été recrutée le 7 septembre. Son contrat bénéficie aussi d'une aide de l'Etat à hauteur de 60% sur 35 heures réparties entre l'école et l'accueil de loisirs. Cette année, Céline RAQUIN s'est absentée dans l'attente d'un heureux événement. Evelyne SEGAUD a été recrutée, à raison de quelques heures par semaine pour la période de 6 au 20 octobre.

➔ BESOINS SAISONNIERS

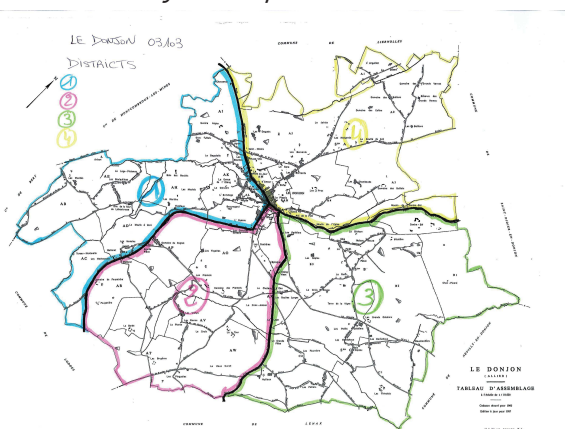
Le poste de régisseur a été confié à Alexandra BELIN pour assurer la gestion du camping du 15 avril au 15 octobre.

➔ STAGIAIRE

Gwendoline FAVIER, lycéenne à Jean MONNET pour préparer un Bac Pro Gestion-Administration, a effectué un stage, par convention, du 8 juin au 3 juillet.

Le recensement

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain



SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

C'est utile :

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'est simple :

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr :

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !



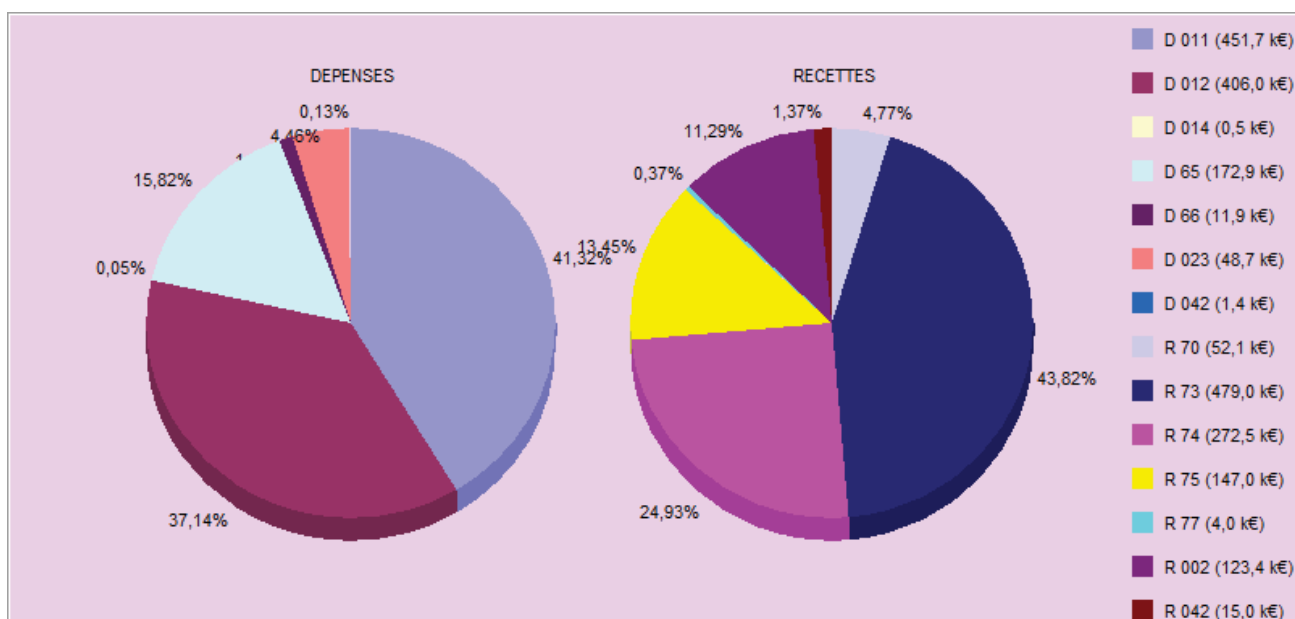
Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr

BUDGET 2015

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes



Dépenses de fonctionnement

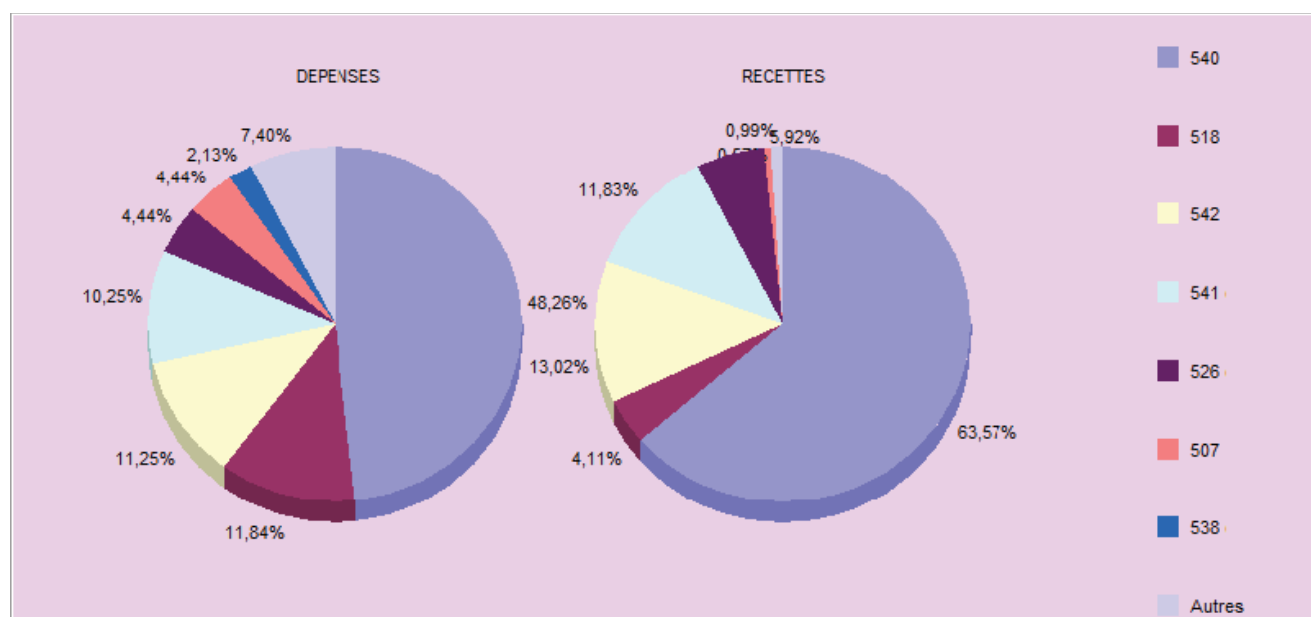
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	451 681,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	405 950,00
014	Atténuations de produits	500,00
65	Autres charges de gestion courante	172 901,00
66	Charges financières	11 900,00
023	Virement à la section d'investissement	48 716,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 386,00
TOTAL DEPENSES		1 093 034,00

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	52 100,00
73	Impôts et taxes	479 000,00
74	Dotations, subventions et participations	272 498,00
75	Autres produits de gestion courante	147 000,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	123 436,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00
TOTAL RECETTES		1 093 034,00

Les dépenses regroupées dans la section de fonctionnement, supportent deux importants chapitres :

- Pour les charges liées aux achats et à la gestion courante, chaque élu et employé, en cette période de crise économique, s'emploie à faire attention et à ne pas gaspiller ;
- Quant aux dépenses de personnel, elles sont difficilement rétractables. Néanmoins la commune bénéficie, pour certains contrats, des aides de l'Etat, entre 60% et 80% du SMIC.

Opérations d'investissement 2015**Opérations d'investissement**

Opération	Désignation	Dépenses	Recettes	Solde
540	AMENAGEMENT SALLE POLY. ENTRETIEN BAT.	163 060,00	161 188,00	-1 872,00
518	VOIRIE ET CHEMINS	40 000,00	10 421,00	-29 579,00
542	PARKING MAISON MEDICALE	38 000,00	33 000,00	-5 000,00
541	ACQUISITION TRACTEUR TONDEUSE	34 626,00	30 000,00	-4 626,00
526	RENOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX	15 000,00	15 000,00	0,00
507	SECURISATION ET STATIONNEMENT	15 000,00	1 438,00	-13 562,00
538	MATERIEL POUR SALLES COMMUNALES	7 200,00	0,00	-7 200,00
AUTRES OPERATIONS D'EQUIPEMENTS				
511	RENOVATION GITES COMMUNAUX	1 500,00	0,00	-1 500,00
515	MATERIEL ECOLE + CANTINE	3 500,00	0,00	-3 500,00
516	PETIT MATERIEL TECHNIQUE	4 374,00	0,00	-4 374,00
517	PLANTATIONS	500,00	0,00	-500,00
522	ACHAT MOBILIER URBAIN	1 734,00	0,00	-1 734,00
525	RENOVATION GITES RURAUX	2 100,00	0,00	-2 100,00
528	PETIT MATERIEL MAIRIE	3 066,00	0,00	-3 066,00
530	MATERIEL ECOLE MARLENE JOBERT	1 000,00	0,00	-1 000,00
537	ACCESSIBILITE	2 200,00	0,00	-2 200,00
543	ACQUISITION JEUX PARC LE PLESSIS	5 000,00	2 500,00	-2 500,00
544	ACQUISITION TERRAIN EN INDIVISION	40,00	0,00	-40,00
TOTAL		337 900,00	253 547,00	-84 353,00

Les dépenses imputées en investissement font l'objet, sous la vigilance du Conseil Municipal, de devis, appels d'offres et délibérations. L'emprunt réalisé par la commune pour l'investissement 2015, notamment la salle de réunions, a été négocié à un taux exceptionnellement bas. Une collectivité qui n'emprunte pas fait supporter les dépenses aux contribuables par le biais d'impôts forts. Une bonne gestion consiste, non pas à limiter coûte que coûte l'endettement mais à veiller à ce qu'il soit le moins coûteux possible.

Les taxes locales

Les taux des taxes locales indiqués ci-dessous, restent inférieurs à la moyenne départementale.

	LE DONJON (2015)	MOYENNE DEPARTEMENTALE (2014)
Taxe d'habitation	14,92	25,66
Taxe foncier bâti	13,91	19,03
Taxe foncier non bâti	29,60	35,35

Projets et travaux

Assainissement

La 3ème tranche du réseau d'assainissement collectif est maintenant achevée. Le bordereau de réception du chantier a été signé le 24 septembre 2015.

Pour mémoire, cette tranche recouvrait les immeubles de la rive gauche de la Loddès : la rue du Moulin, la rue Victor Hugo, la rue du Général de Gaulle puis le début de la rue Gantheret (jusqu'au panneau d'agglomération) et la rue Voltaire. Un poste de relèvement a été installé place Gacon.

Coût de la 3ème tranche :

Opérations	Coût HT(*)
Réalisation	466 189,38 €
Contrôles-Inspection	15 416,69 €
SPS	969,84 €
Maîtrise d'œuvre	11 990,18 €
Opérateurs et divers	2 568,79 €
Total opérations	497 134,88 €

Subventions :

Conseil général	10%	49 713,49 €
Agence de l'eau Loire Bretagne	35%	173 399,20 €
Total	45%	223 710,69 €

Les usagers ont maintenant 2 ans pour se raccorder au réseau, soit jusqu'au 24 septembre 2017. Afin d'éviter une relance inutile n'oubliez pas de prendre rendez-vous avec le SIVOM pour faire vérifier votre branchement.

La taxe de raccordement a été fixée par le conseil municipal à 564,00 € TTC. Elle est exigible dès réception des travaux et sera mise en recouvrement courant mars

2016.

La redevance d'assainissement a été également actée par le conseil municipal. Le forfait annuel a été majoré à 36,00 € HT et la part variable à 0,83 € HT par m3 d'eau consommée. Pour mémoire, le forfait était de 35,00 € HT et le coût à la consommation de 0,80 € HT depuis 2012.

Cette nouvelle tarification sera appliquée à partir de 2016 sur les consommations d'eau potable et donc facturée début 2017 pour l'ensemble des usagers en zone d'assainissement collectif.

Pour information, tous les bâtiments communaux ont été branchés sur le réseau d'assainissement collectif, les derniers de la tranche 3 étant le camping, la salle polyvalente et l'ancienne caserne des pompiers.

Voirie

En 2015, des investissements importants d'enrobés à chaud ont été réalisés sur notre réseau de voirie par l'entreprise THIVENT Val de Besbre :

- Le chemin des Pinguelles VC 61 sur environ 1 km,
- Le chemin du Bout du Monde VC 55 et 56 sur une longueur de de 0,7 km,
- Et la dernière partie de la Rue Carnot.

Ces travaux représentent un investissement total de 32 885,71 € TTC.

La signalisation horizontale doit être régulièrement entretenue. La commune a fait appel à l'Unité Territoriale Spécialisée (UTS) pour la somme de 1 614,72 € TTC.

L'entreprise de Mr Sylvain MERCIER de Neuilly-en-Donjon a effectué l'élagage des 13 platanes de la rue Honoré Préveraud pour un montant de 5 148 € TTC.

Comme l'année précédente, la commune a pris en charge le broyage des haies et le curage des fossés ; le matériel est loué aux établissements TROUSSIERE du Donjon et les travaux sont réalisés par les agents communaux.

Les professionnels de santé et les usagers de la Maison médicale avaient interpellé la commune sur la nécessité d'un revêtement sur le parking :

- Remise en état et enrobés à chaud par l'entreprise COLAS pour un montant de 2 8506,00 € TTC,
- Déplacement du candélabre du milieu contre le bâtiment par le SDE 03 (Syndicat Département de l'Energie) pour un montant de 886,00 € TTC,
- Les peintures au sol par l'UTS de l'Allier pour un montant de 723,16 € TTC.

Le total de ces frais s'élève à 30 115,16 € TTC. Ce chantier important a été pris en charge par moitié par la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre, utilisatrice et propriétaire elle aussi de ce même parking.

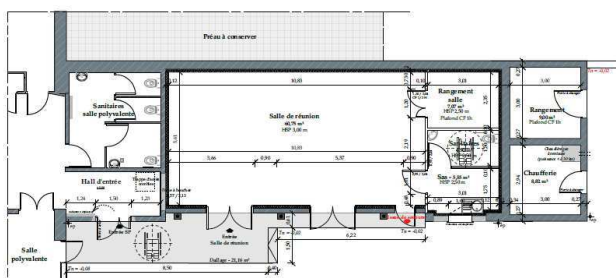
Pour 2016, la commission voirie devra se pencher sur le problème de la signalisation. En effet, de nombreux panneaux sont usés ou obsolètes. Un nouvel aménagement du centre bourg est en réflexion pour une meilleure circulation des usagers.



Salle de réunion

Dans sa réunion du 9 avril, lors du vote du budget, le conseil municipal, à la majorité, a pris la décision d'aménager le préau attenant à la salle polyvalente et de créer une salle dédiée aux associations. Cette salle de réunions de 66m², totalement indépendante de la salle polyvalente, sera équipée de locaux techniques, de rangements, de toilettes, d'un coin cuisine (voir plan). Elle servira pour les diverses activités des associations, permettant ainsi de réduire le coût de fonctionnement de la salle polyvalente et du centre socioculturel.

La Fabrique d'Architecture a été retenue pour la maîtrise d'œuvre. Les travaux devraient commencer début 2016. Le coût de l'opération est estimé à 90 000 €. Cette salle sera subventionnée à hauteur de 30% par l'état, 30% par le conseil départemental et bénéficiera d'un fonds de concours de 10 000 € de la Communauté de Communes.



Acquisition d'une tondeuse

Le Conseil Municipal avait pris la décision lors de la réunion du 9 avril 2015 de remplacer l'ancien tracteur tondeuse qui datait de 1998 et qui avait énormément de remises en état à effectuer pour un coût important.

La réception du nouveau matériel a eu lieu le 19 mai 2015 en présence de Guy LABBE, maire, Gilles SEGAUD,

conseiller délégué aux services techniques et de Monsieur ARCHER des établissements BARDIN MOTOCULTURE. Etaient également présents tous les agents des services techniques qui ont pu apprécier la modernité de ce nouvel engin. Ce nouveau matériel apportera un gain de temps important pour la tonte d'environ 10 hectares que la commune doit entretenir. Il est en effet équipé d'un bac de ramassage de 900 litres se déversant directement dans les bennes des camions, alors qu'avant il fallait tondre, ramasser et charger dans les bennes...

Coût de l'opération (sans possibilité de subvention)

Prix d'achat : 34 626 €

Reprise de l'ancien matériel : 4 626 €

Coût pour la commune : 30 000 €



Achats et travaux divers

Dans une commune il y a bien sûr les gros investissements concernant la voirie, les bâtiments, mais il ne faut pas oublier les divers achats et travaux nécessaires au bon fonctionnement des infrastructures communales. Cette année l'investissement a été important :

➔ Amélioration de l'Accueil :

• Banque accessible PMR	816,00 €
• Support flyers	629,42 €
• Ordinateur portable	599,00 €
• Ecran et vidéo-projecteur	595,26 €



➔ Jeux d'enfants :

3 608,22 €

➔ Remplacement de chaudières :	
• Au stade	6 240,38 €
• À la mairie	30 948,98 €
➔ Huisseries au camping :	4 691,76 €
➔ Ecole :	
• Installation chauffe-eau	1 012,50 €
• Alarme incendie	883,24 €
• Remplacement vitrine affichage	269,69 €
• Liaison wifi	615,35 €
➔ Centre socioculturel :	
• Four	4 735,08 €
• Câblage son et lumière	2 345,88 €
➔ Sécurisation et stationnement :	9 436,08 €
• Radars pédagogiques	
• Panneaux divers	
• Potelets	
• Barrières	
• Marquage des rues	
➔ Epandage d'engrais sur le stade :	768,00 €
Total général	68 194,84 €

Réfection des logements communaux impasse Bérégovoy

Après le départ des locataires des logements de l'école, la municipalité a pris la décision de rénover les trois logements vacants. Ces travaux ont été réalisés par les agents communaux et ont été totalement refaits à neuf. Depuis, tous ces logements ont été reloués.

DICRIM & PCS

Le DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document à destination de la population qui recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune.

L'objectif de l'information préventive est de **rendre le citoyen conscient des risques majeurs** auxquels il peut être exposé. Informé sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, il sera ainsi moins vulnérable...

Ce document a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 27 octobre 2015. Il est consultable en mairie et sur son site internet.

Un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), en cours d'élaboration, précisera les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Aménagement du bourg

En 2016, la municipalité va lancer deux études en collaboration avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA). Une première étude portera sur un plan de circulation dans notre centre-bourg et, suite aux résultats, une deuxième étude déterminera notre aménagement de bourg. On se rend bien compte que la circulation rue de l'Hôtel de Ville est de plus en plus difficile et que l'accès aux commerces pour les personnes à mobilité réduite est pratiquement impossible.

Devant l'augmentation du trafic, du volume des poids lourds et des engins agricoles ces deux études deviennent indispensables. Elles se feront en concertation avec les commerçants et les habitants et permettront à la municipalité de prendre les décisions importantes pour la vie de notre bourg.

Vie scolaire et sociale

Ecole « Marlène Jobert »



L'école Marlène Jobert accueille, pour l'année 2015-2016, 108 élèves de la PS au CM2. 4 TPS feront leur rentrée en janvier 2016. Ces élèves sont répartis en 5 classes.

L'équipe enseignante a été largement modifiée. La nouvelle directrice, Mme PROST-BOURDON a en charge la classe de CM1. Son complément de service est assuré par Mme Céline MARTIN LAGARDETTE.

De nouvelles collègues sont arrivées en maternelle avec Mme Marjorie FRIERE et en CE1/CE2 avec Mmes Florence PIROUX et Marine ISARD.

Mme Corinne GOUBY a en charge les GS / CP et Mme Christine BIGNON les CM2.

Les enseignantes de maternelle sont accompagnées de Mme Nadine LAFORET pour la classe de TPS/PS/MS et Mme Céline RAQUIN (remplacée par Mme Nadia MANON pendant son congé maternité) pour la classe de GS/CP.

Au cours de l'année 2014-2015, les élèves de la GS au CM2 ont participé à l'opération « École et cinéma ». Ainsi, ils se sont rendus 3 fois au cinéma à Dompierre-sur-Besbre pour visionner des films sélectionnés par l'éducation nationale. Les PS-MS sont allées voir « Gros

point et petit pois » au cinéma à Dompierre-sur-Besbre.

Comme chaque année, les classes de GS-CP-CE1 ont eu un cycle piscine qui leur permet de se familiariser avec le milieu aquatique.

Les élèves ont participé au Téléthon avec un cross, organisé par l'école, et un lâcher de ballons organisé par les Sapeurs-Pompiers du Donjon.



Les classes de GS/CP/CE1 sont allées visiter la déchetterie, ils ont ainsi pu apprendre le tri sélectif.



En fin d'année scolaire, toute l'école est allée à Dompierre-les-Ormes au « Lab 71 ». Cette sortie a permis à tous, petits et grands, de faire des expériences scientifiques et de découvrir l'arboretum.

L'année scolaire s'est terminée par l'exposition d'art et la kermesse organisée par l'Amicale Laïque.

Accueil de Loisirs « Les Petites Canailles »



En 2015, l'Accueil de Loisirs « Les Petites Canailles » a accueilli une cinquantaine d'enfants de l'école Marlène

Jobert. Il est ouvert de 7h30 à 8h50 et de 15h45 à 18h30. Les animations sont réalisées par Nadine LAFORET et Céline RAQUIN et sa remplaçante Nadia MANON.



Lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) différentes activités ont eu lieu grâce à la participation de bénévoles et d'associations tel que le FAM, la maison de retraite et le Créneau.



Les enfants ont ainsi pu apprendre à tricoter, à faire du vélo, à pêcher avec un épervier, à peindre à la manière de Miro et des pointillistes, à fabriquer des mangeoires à oiseau, etc. La décoration de la table du repas du CCAS a été confectionnée par l'ALSH (Accueil de Loisirs) et a permis aux convives de repartir avec un petit bonhomme de neige.



Un spectacle a eu lieu en juin dernier permettant de présenter un spectacle africain puisque c'était le thème abordé tout au long de l'année scolaire 2014/2015. Cette année, le thème sur « les dessins animés » permettra aux enfants de découvrir les plus anciens.

Nos partenaires de l'Accueil de Loisirs et des temps d'activités périscolaires :



Collège « Victor Hugo »



Cette année scolaire 2015/2016 le collège Victor Hugo maintient son effectif de 160 élèves pour 8 classes de la sixième à la troisième. Quelques changements de personnel du collège sont à noter: M. BARRAUD principal, Mme MOULIN gestionnaire, M. BAUD infirmier, M. ABASSI professeur de français, Mme BARBECOT professeure de SVT et Mme COANRAADS professeure d'Allemand.

Objectif : Réforme des collèges 2016

Cette année l'équipe pédagogique se prépare à la réforme des collèges 2016. Les enjeux sont importants. Ils consistent à travailler ensemble au-delà même du collège (par exemple avec le cycle 3 qui regroupe le CM1 et le CM2 de l'école avec la classe de 6^{ème}) pour la réussite de tous les élèves. Concrètement, tous les élèves du cycle 3 (6^{ème}), auront 26 heures de cours hebdomadaire au minimum dont 3 heures d'Accompagnement Personnalisé (AP) et tous les élèves du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) auront le même nombre d'heures de cours mais suivront 3 heures d'Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) et au moins une heure d'Accompagnement Personnalisé (AP).

Forum des métiers

Sur l'invitation des élèves de DP3 (Découverte professionnelle) du collège Victor Hugo du Donjon, les professionnels sont conviés à participer au 11^{ème} forum des métiers le vendredi 18 mars 2016 après midi. Ces

intervenants, forts de leur expérience, transmettront leurs connaissances propres à leur secteur d'activité. Ainsi les élèves de 5^{ème} des collèges de Lapalisse, Jaligny, Dompierre et Le Donjon, pourront découvrir différentes professions.

Ces jeunes viendront se renseigner sur les débouchés, les études à suivre, les conditions de travail pour chaque activité. Certains trouveront peut-être leur voie.

Ce forum est organisé grâce aux élèves de DP3 et à leurs professeurs Mmes RAY et LAFAY.

Si vous désirez présenter votre métier, vous pouvez d'ores et déjà contacter le collège Victor Hugo au 04 70 99 53 73.

Récompenses aux élèves de CM2 et de 3^{ème}

Le 29 juin 2015, 17 jeunes ont été mis à l'honneur dans les salons de la mairie : les 10 élèves de l'école Marlène Jobert qui entreront au collège en septembre et 7 Donjonais de 3^{ème} qui feront le grand saut vers le lycée à la prochaine rentrée, .

En présence de Madame VANDEPUTE, principale du Collège, de Madame BIGNON, enseignante en CM2, et des parents de ces élèves, une entrée au PAL a été offerte par la commune à chacun d'entre eux pour les récompenser et les encourager.

Cette cérémonie a également été l'occasion pour l'Amicale Laïque, représentée par son président Fabrice DUJON, d'offrir à chaque futur collégien la calculatrice indispensable au collège.

Guy LABBE, maire de Le Donjon, et son conseil municipal leur ont souhaité une suite scolaire enrichissante.

Le verre de l'amitié a clôturé ce moment sympathique.



Elèves de CM2 :

Charlier Annabelle - Chevalier Victor - Lafaye Arthur - Laforêt Ludivine - Loeil Alizée - Malcoiffe Elise - Marin Pierrick - Pourret Thibault - Saulnier Coline

Elèves de 3ème :

Herlin Louise - Lassot Solène - Malcoiffe Sabrina - Mazet Jarod - Mazet Wayne - Pourret Alexia - Semet Coralie

DDEN

A l'initiative du bureau exécutif de l'Union Départementale une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 26 juin 2015 à Saligny-sur-Roudon, ce qui a permis d'entériner la fusion des délégations de Dompierre-sur-Besbre et Le Donjon. En effet celle de Dompierre se trouvant en difficulté pour composer son bureau et après concertation entre les deux sections qui ont émis un avis favorable, un nouveau bureau a été voté à bulletin secret : Président Gilles BELIN (Bert), Vice-président : Thérèse BAERT (St Léger/vouzance), Trésorier : Gérard BONNOT (Monétay/Loire).

Les délégués du Donjon sont : Marguerite LAPENDRY qui a assuré la présidence de 2004 à 2015, Jean-Claude COUTY, Sylvie DURET-RAVAT, Philippe GUINET, Guy LABBE, Gilles SEGAUD. Le DDEN est nommé officiellement par les services départementaux de l'éducation nationale pendant quatre ans, défend l'école publique et la laïcité. Placé à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, il peut aider à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles en jouant pleinement son rôle de médiateur et assiste au conseil d'école.

Centre social**SORTIE FAMILLE**

En 2015, le Centre Social a organisé deux sorties familles. En janvier, 40 personnes se sont rendues à Moulins pour assister à un spectacle de cirque de la troupe « MEDRANO ». Jongleurs, trapézistes, tigres, éléphants étaient au rendez-vous afin d'en mettre plein les yeux aux spectateurs.

En octobre, 57 personnes ont passé la journée à Paris, avec comme programme : musée Grévin, bateau mouche afin de découvrir les plus beaux monuments de la capitale, pause au jardin des Tuileries avant de prendre la direction des Champs Elysées.

JOURNÉE DE LA FEMME

Samedi 7 mars, 13 femmes ont participé à la journée du droit des femmes. Parties du Centre Social, elles ont pris la route de Moulins où des animations les attendaient.

Certaines ont commencé la journée dans un restaurant où le chef a partagé différentes recettes de sa carte : mises en bouche, verrines, sucré salé et dégustation de ces réalisations.

Quant aux autres, elles ont visité la Maison Martin, une étonnante maison fermée depuis plusieurs années et réouverte au public afin d'en découvrir ses magnifiques pièces.

Elles se sont accordées une petite pause pour le déjeuner à la brasserie « Le Grand café ».

Puis l'après-midi, une sophrologue les attendait à

l'espace CAF pour leur faire découvrir la sophrologie avec différents exercices dynamiques, ludiques et plus calmes.

Rendez-vous le 8 mars prochain pour une projection d'un film sur le thème des violences conjugales au cinéma René Fallet à Dompierre-sur-Besbre

**MINI CAMPS**

Cet été, 42 enfants de 6 à 15 ans sont partis en mini camps avec les animateurs du Centre Social.

Les plus jeunes ont campé à Bert et ont participé à des activités équestres chez Mme COLAS à Montcombroux-les-Mines.

Les moyens ont planté leurs tentes au camping de Pierrefitte-sur-Loire et ont pratiqué de nombreuses activités sportives à Dompierre-sur-Besbre : escalade, piscine...



Quant aux ados ils ont pu s'évader en Montagne Bourbonnaise au camping de St Clément pour un mini camp aventure.

COMMISSION JEUNES

Depuis 2012 la commission regroupe des jeunes du territoire qui mènent différentes actions afin de financer leurs projets.

En juillet 2015, 6 adolescents sont partis 5 jours dans le Jura au Domaine de Châlain. Au programme de leur séjour : balade, baignade, visite du musée du jouet, découverte des cascades du Hérisson, etc.

La commission est ouverte à tous les jeunes du territoire, les réunions ont



lieu au collège lors de la pause de midi et pendant les vacances au Centre Social.

AIDE ALIMENTAIRE

Suite à la fermeture de l'antenne du Secours Populaire sur le Donjon, le Centre Social accompagne actuellement un groupe d'habitants dans son projet de création d'association d'aide alimentaire sur son territoire. L'association l'EpiSolidaire a été créée le 26 octobre dernier et a pour projet d'apporter de l'aide alimentaire aux personnes en difficulté, en offrant à la vente des produits alimentaires à moindre coût. L'objectif est de travailler autour du lien social et d'apporter une aide à l'autonomie et à la gestion.

CAFE DÉBAT

Jeudi 18 juin, une trentaine de personnes a participé au premier Café Débat organisé au Café de la Place à Le Donjon sur l'invitation du Comité Local du Vivre Ensemble de Vichy, en lien avec le Centre Social La Farandole.

Avec la participation de Mme Pascale DUVERNAY, psychologue, les personnes présentes ont échangé et débattu sur le thème « être parent aujourd'hui ? ». Après la diffusion d'un film court sur la coéducation, de nombreux échanges ont eu lieu sur le rôle de parent, l'importance de la confiance, les limites à fixer, l'évolution du rôle de parent dans la société, etc.



Le débat a duré plus de deux heures autour d'un apéritif convivial.

Portage de repas à domicile

Depuis 20 ans, Le Centre Social propose la livraison de repas variés, équilibrés et adaptés aux régimes alimentaires. Les repas sont composés d'une entrée, un plat principal, un dessert et un potage. Le service est proposé de manière permanente ou ponctuelle selon les besoins. Il fonctionne tous les jours, livraison le vendredi après-midi pour le week-end. Les repas sont préparés par l'EHPAD Les Cordeliers et acheminés en liaison froide dans un véhicule frigorifique.

Aujourd'hui notre service de portage de repas à domicile intervient sur les 16 communes du territoire d'action du Centre Social. Plus de 13 600 repas ont été livrés en 2014 auprès de 83 bénéficiaires. Cela représente 1500 heures de travail et 30.000 km parcourus.

A VENIR EN 2016 :

➔ PROJET FARANDOLE

Suite au 5 éditions du forum des associations, il est

temps de le faire évoluer en une nouvelle formule plus vivante et attractive.

Pour cela, le Centre Social a invité les associations du territoire à plusieurs réunions afin d'échanger sur une future manifestation inter-associative.

Une journée festive sera donc organisée en juillet 2016, avec défilé de chars, vélos, brouettes, ainsi que des animations, démonstrations et initiations tout au long de l'après-midi pour terminer par un repas.

Cette manifestation a pour objectifs de valoriser une vie associative et un territoire vivant et dynamique, rassembler les habitants, se faire rencontrer la population et les générations.

Cette manifestation est ouverte à toutes les associations, communes et habitants intéressés.

➔ PROJET JARDIN

Dans le cadre du projet social 2015/2018 du Centre Social, construit notamment suite aux rencontres du territoire, un projet de jardin partagé va être lancé. Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher du Centre social.

Pour contacter le Centre Social :

Centre Social La Farandole – 30 rue Emile Guillaumin
03130 LE DONJON

04.70.99.52.77 centre.social.donjon@wanadoo.fr

Site Internet : <http://lafarandole.centres-sociaux.fr/>

Page facebook : Centre-Social Farandole

Le CCAS



En 2015 le Centre Communal d'Action Sociale a étudié les demandes de 9 bons alimentaires, 1 aide au chauffage et 4 bons pour SDF.

Le budget 2015 s'élevait en dépenses et recettes à 20 000 €.

Puisqu'en 2014 le repas avait été apprécié par les aînés de 80 ans et plus, les membres du CCAS ont décidé de le reconduire cette année. A cette occasion, Monsieur le Maire a rendu hommage aux victimes des attentats parisiens, puis les 71 personnes ont dégusté les plats et desserts préparés par la boucherie PIGERON et la boulangerie GIMEL.

Pour honorer les anciens, les élèves de l'Accueil de Loisirs et les enfants du Centre Social La Farandole, avec leurs animatrices respectives, avaient confectionné des

sujets décoratifs de table. Dans une ambiance qui s'est voulue conviviale, les membres ont assuré le service dans la salle polyvalente et le transport des bénéficiaires depuis leurs domiciles.

L'animation des "Noeuds Pap" a enchanté les convives. Cette année, plusieurs d'entre eux ont entonné des chants et notamment une dame de la maison de retraite "les Cordeliers". Comme l'an passé, Monsieur le Maire, accompagné de Monsieur Jean-Paul MEILHEURAT, sont allés à la rencontre des absents pour leur remettre un colis bien garni.



Tourisme, culture, manifestations

Camping

Les statistiques mensuelles de fréquentation du camping font ressortir le tiercé gagnant des pays : France, Allemagne et Pays-Bas. Mais, en septembre, les Pays-Bas ont devancé l'Allemagne pour gagner le second rang. Sur la saison, la Belgique prend la 4ème place.

Au bureau d'accueil, les campeurs ont fait part de leur satisfaction à Mme Alexandra BELIN. Ils ont apprécié le calme du site et l'entretien des quarante emplacements.

Tarifs de 2015 pour une nuitée :

• par campeur	2,00 €
• taxe séjour	0,20 €
• campeur de 7 à 14 ans	1,50 €
• gratuit pour les moins de 7 ans	
• par automobile ou moto	1,50 €
• par emplacement	2,00 €
• par emplacement camping-car	3,50 €
• branchement électrique	2,50 €
• garage mort	1,00 €

Le produit de la régie (taxe de séjour déduite) a connu une évolution de 33,47% par rapport à 2014.

Recettes	5 161.14 €
Dépenses	4 628.30 €
Solde	532.84 €



Gîtes

Au niveau national, les chiffres montrent une légère hausse du parc des gîtes. La Fédération, qui se veut dynamique, a créé un nouveau look des gîtes sur les Salons, a lancé un compte twitter, a développé la communication avec la presse et ses « journées portes ouvertes » ont été positives. Les principaux clients étrangers sont dans l'ordre : les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne...

L'Auvergne, en terme de notoriété touristique, est au 9ème rang national. Elle est souvent associée au mot « gastronomie ». Le « bouche à oreille » est la meilleure méthode pour faire connaître la région, devant le fait de la découvrir en la traversant ou de venir dans sa famille. Les prospects recherchent le paysage, le calme avant le patrimoine, la culture...

Au point de vue fréquentation, l'Allier est le 2ème département d'Auvergne. Il se trouve que les gîtes de la commune ont ces atouts : le cadre du Plessis, le calme et la proximité des commerces de bouche qui offrent un large éventail de notre gastronomie. En citant Confucius qui a dit "une image vaut mille mots", la commission communale a placé la photo d'un intérieur pour, en plus, en montrer le confort. Pour satisfaire la clientèle, le gîte communal et les deux gîtes labellisés Gîtes de France sont ouverts toute l'année.



Le montant encaissé au 26/11/2015 pour les locations a été de 15 554,00 €, moins la taxe de séjour reversée à la Communauté de communes, soit 15 149,40 €.

Cinéma

L'Association Culturelle propose chaque année une dizaine de séances de cinéma au centre socioculturel.

La mairie finance l'adhésion à l'UDAAR (Union Départementale des Associations d'Animation du milieu rural) et permet ainsi à la population de profiter d'une programmation de films récents et variés : Astérix ou le Domaine des Dieux, La Famille Bélière, Papa ou Maman, Le Dernier des Loups, Pourquoi j'ai pas mangé mon père, Un village presque parfait, Un peu Beaucoup Aveuglement, Floride, Les Nouvelles Aventures d'Aladin pour l'année 2015.

En décembre, les élèves des classes de CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école Marlène Jobert du Donjon ont assisté à la projection du film « Le Petit Prince » dans le cadre de leur programme scolaire.

Calendrier 2016 des séances : 23 janvier (« Belle et Sébastien : l'aventure continue »), 20 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai, 18 juin, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre.

Tarifs des entrées : 5,00 € pour les adultes et 3,50 € pour les enfants âgés de moins de 16 ans.



Loisirs et Culture

Manifestations 2015

- Week-end vannerie les 24-25 Janvier 2015 avec 10 participants.



- Exposition « Le temps d'un battement d'aile » de Mme MOMMERT.

- Exposition « Les Chapeaux » du 4 au 27 mai 2015 avec 2 modistes Mme MALCURAT de Vichy et Mme ROBIN de St Etienne.
- Voyage Culturel du 4 Juin 2015 à Marcy l'Etoile et Lyon.
- Visite du Musée Mérieux et du Musée Confluences.
- Exposition « Découverte des 15 églises médiévales de la Communauté de Communes le Donjon Val Libre du 9 au 23 Juin 2015.
- Exposition « Patrimoine Bâti Ancien » du 4 Juillet au 29 Août 2015.



- Le 30 Juillet : Présentation du bâti traditionnel en Est-Allier, suivant l'usage, la destination des bâtiments avec Mr JALLAT.
- Le 15 Août : Les différents matériaux et leur emploi dans le bâti traditionnel en Est-Allier.
- « A la rencontre des Artistes locaux » du 3 au 24 Octobre 2015.
- Exposition des œuvres de trois artistes peintres amateurs de Molinet et sa région.



- Atelier « Habillage Boîtes » le 7 et 14 Octobre 2015.
- Conférence « La Grippe : notre meilleur ennemi est une zoonose le 16 Octobre 2015, animée par Hervé Navetat avec la participation de Yves Moreau microbiologiste.
- Conférence Valéry Larbaud le 07 Novembre 2015.
- Bric à Brac du 05 au 26 Novembre 2015.
- Festival de Noël du 03 au 22 Décembre 2015.

Nos Projets pour 2016 :

- 8 Mars 2016 : Assemblée Générale.

- Mois de Mai : Pucier des Couturières.

Bibliothèque Municipale

Mme Yvette GUILLON-KALFANE, née au Donjon en 1953, est venue présenter et évoquer avec l'équipe de bénévoles de la Bibliothèque Municipale et plusieurs conseillers municipaux, son premier livre, MUGUET ET ROUDOUOUS, Chronique d'une enfance bourbonnaise dans les années 50/60. Mme GUILLON-KALFANE y évoque sa jeunesse et son adolescence dans cette région avec beaucoup de tendresse et d'humour.

La Bibliothèque municipale, située Rue de l'Hôtel de Ville, est animée par une équipe de 9 bénévoles à votre disposition pour vous conseiller et vous aider dans le choix de vos lectures.



Outre le fonds propre de la Bibliothèque, qui s'enrichit chaque année grâce aux achats réalisés à l'aide des subsides votés par la Municipalité, celle-ci est alimentée tous les trois mois, par le Bibliobus de la Médiathèque départementale qui propose un choix significatif d'ouvrages dans tous les domaines (littérature, policier, documents, livres pour enfants, bandes dessinées). Par ailleurs, un ensemble conséquent de CD musicaux est fourni par la même médiathèque deux fois par an et couvre l'ensemble du domaine musical, ainsi qu'une dotation, au demeurant assez modeste, de DVD.

La bibliothèque est ouverte les mardi et samedi de 10h à 12h et le mercredi de 15h à 17h (exceptés jours fériés). Nous rappelons que le prêt de livres est gratuit.

Pâques au Donjon : la roulée des œufs

Comme le veut la tradition, le lundi de Pâques fit la joie de la cinquantaine d'enfants qui ont participé à la chasse et à la roulée des œufs dans le parc du Plessis. Cette année, la commission Culturelle de la commune a mis en place un atelier de décoration qui a été apprécié de tous les participants. Le soleil était au rendez-vous pour petits et grands et la journée s'est terminée par un goûter offert par la municipalité sur le perron de la mairie.

Rendez-vous à l'année prochaine.



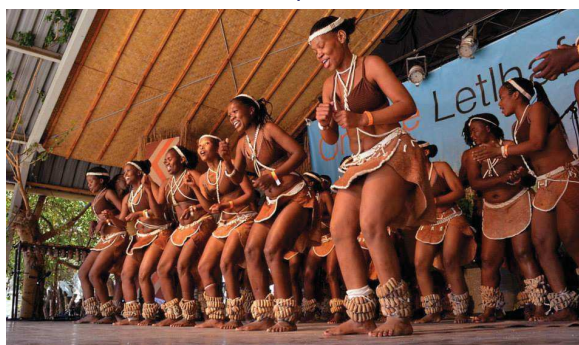
Fête de la musique le 21 juin

Le beau temps était au rendez-vous pour la fête de la musique organisée par la municipalité, place de la République. Celle-ci a connu un vif succès devant une nombreuse assistance. Le spectacle était assuré par différents groupes : Les Bout' Entrain du Donjon, le Cabaret, Nous les Copains de Liernolles et la troupe musicale "Réveil la rue" de Marcigny. Différents chanteurs et chorales ont interprété de nombreux airs d'hier et d'aujourd'hui. Un "Gospel" a également été très apprécié ainsi que le groupe musical avec des airs entraînants. En clôture une gracieuse danseuse Orientale a ravi le public.



Folklore

Un invité de marque : le BOTSWANA



Depuis plusieurs années, la commune du Donjon reçoit des groupes dans le cadre du Festival Cultures du monde de Gannat.

Cette année, elle a accueilli le groupe « NGWAO LETSHWAO PERFORMING ARTS » du lundi 10 au mercredi 12 août. Cette formation a remporté les championnats nationaux de danse traditionnelle l'année dernière avec leur Hosanna dance.

L'art du spectacle de ce groupe concerne la musique et la danse traditionnelle semblable à celles des cultures indigènes ou aborigènes en Afrique du Sud. Le but principal de leurs danses est de fournir un divertissement tant aux jeunes qu'aux personnes âgées.

Mardi, jour du marché, un défilé a eu lieu dans les rues jusqu'à la maison de retraite et un mini spectacle a été offert aux résidents. En fin de matinée, le Musée du Patrimoine a ouvert ses portes pour une visite très appréciée.

Un repas champêtre a été organisé dans le parc du Plessis, et en soirée, un spectacle s'est déroulé au centre socioculturel devant une nombreuse assistance.

Nos remerciements aux familles d'accueil car sans elles cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Fête du 14 juillet

Malgré la sécheresse, les précautions ayant été assurées, le traditionnel feu d'artifice tiré depuis le centre Socioculturel a illuminé le ciel sous le regard d'un nombreux public. La municipalité remercie l'artificier Laurent COUTY accompagné du chanteur Gilbert MONTAGNE qui s'est fait le plaisir de participer à ce magnifique spectacle pyrotechnique. Le repas a été servi par le traiteur J-P. PIGERON, et l'amicale des sapeurs pompiers a assuré le service à la buvette. La sono La Tipolia 03 a animé la soirée.

Exposition du 15 août



« Reconstitution d'un carreau de mine de charbon »

A l'occasion de la brocante organisée par l'ACAI et le Musée du Patrimoine, la Municipalité a organisé une exposition sur le thème du charbon argumentée par son créateur Mr Daniel Fournier.

Pendant deux jours, de nombreux visiteurs sont venus découvrir les nombreuses maquettes et documents présentés dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Concours des chevaux de trait

Nouveau rendez-vous place Jean-Marie Mercier pour le concours local du cheval de trait bourbonnais. Il a eu lieu cette année le samedi 8 août, journée au cours de

laquelle chevaux et éleveurs ont pu se mesurer. Nous avons pu admirer comtois, percheron et cob normand. Un jury notait modèles et allures.



La commune a fourni un barnum, la sonorisation et a offert le vin d'honneur pour accompagner la remise des prix aux éleveurs.

Fête de la Saint Maurice

Comme de tradition, la commune a renouvelé l'organisation des manifestations pour la fête de la St Maurice.

Samedi 26 septembre : retraite aux flambeaux avec de nombreux enfants, suivi d'un magnifique spectacle pyrotechnique dans le parc du plessis.



Dimanche 27 : Le groupe folklorique Dompierre Portugal est venu présenté l'après-midi, des danses et chants dans les costumes traditionnels du nord de leur pays.



Pendant ces 2 jours dans la douceur de l'automne, les visiteurs ont pleinement profité des manèges installés sur la place.

Messe à Saint Hilaire

Depuis l'ouverture au public de la Chapelle de St Hilaire dans le cadre du circuit des églises romanes, mis en place par la Communauté de Communes, Monsieur le Maire avait demandé au Père Morin la possibilité de célébrer une messe dans cette chapelle, ce qui fut fait le 2 novembre, jour de la messe des morts.

Environ 80 personnes, ravies de cette initiative, ont participé à cet office très attendu.



Les Bleuets de France



Depuis 80 ans, les fonds collectés par l'Œuvre Nationale du Bleuets de France participent à :

- L'amélioration du quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, victimes de guerre ou d'attentats d'hier et d'aujourd'hui en difficulté.
- L'éveil de la conscience citoyenne des jeunes générations.

**DONNER AU BLEUETS DE FRANCE
C'EST AIDER CEUX QUI RESTENT**

La gestion de la collecte et la répartition de fonds s'effectuent sous le contrôle de l'Agent comptable principal de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre).

Cette année deux collectes ont été organisées :

- La première le 8 mai, pour un montant de 72,00 €..
- La deuxième le 11 novembre pour un montant de 90,00 €.

Ces sommes ont été réparties à raison de 60% pour l'ONACVG et 40% pour l'association des anciens combattants du Donjon (PGCATM).

Un grand merci à tous les généreux donateurs.

Le fleurissement

De nos jours le végétal est étudié comme une solution possible pour le développement durable des villes en matière de bien-être, d'environnement, d'équilibre naturel et de valorisation économique du territoire.

Pour s'évader des soucis qui nous affectent « la verdure » reste une source d'apaisement. Outre son esthétique,

le système foliaire permet de capter le dioxyde de carbone de l'air. Les feuilles captent aussi les poussières. Le fleurissement est lié à une volonté de mise en valeur des espaces publics. Il marque aussi un signe de bienvenue aux touristes et il apporte de la couleur dans notre bourg.



Pour l'été, le fleurissement a été caractérisé par des géraniums, des bégonias, des roses d'Inde et des surfinias. Ces espèces, plantées après les Saints de Glace, ont été choisies de couleur rouge et jaune pour créer un fil conducteur entre tous nos points de fleurissement. L'épanouissement de ces fleurs a témoigné de l'attention que lui a portée le personnel communal.



Comme l'an passé, la commune a postulé au Palmarès Départemental des Villes et Villages fleuris. Dans le cadre du « Concours des Maisons Fleuries », la commission communale a prévu d'offrir une plante à chaque participant. Elle a procédé, le 7 juillet, au classement comme suit :

➤ 1ère catégorie (maison individuelle avec cour)

- 1er prix Mme GUY Martine
- 2ème prix Mr FAVIER Thierry
- 3ème prix Mr FRARISSIER Armand
- 4ème prix Mme NAFFETAS Danièle
- 5ème prix Mme SEGAUD Evelyne
- 6ème prix Mr MARIDET Denis

➤ 2ème catégorie (balcon, terrasse, fenêtre ou mur)

- 1er prix Mr ROY Henri

- 2ème prix Mme FRARISSIER Huguette

➔ **3ème catégorie** (bâtiment collectif)

- 1er prix Mme THOMAS Marie-Louise

➔ **7ème catégorie** (ferme)

- 1er prix Mme MONCIAU Nicole

Pour l'automne, la commission communale a choisi des chrysanthèmes « Pompons » de couleur blanche et rose, avant la plantation des pensées. Pour désencombrer les emplacements de parking sur la place de la République, au moment des fêtes de fin d'année, il a été décidé d'installer le traditionnel sapin à l'Escale.

Vie locale

PETANQUE DONJONNAISE

Le club de pétanque réunit actuellement 30 licenciés. Le bureau se compose ainsi : Karine Chobert, Présidente; Gérard Mouillevois, vice-président; Bernard Mouillevois, Secrétaire; Fabrice Charbonnel, vice-secrétaire; Renée Mainot, trésorière; Jérôme Perrot, vice-trésorier; Annie Dupuis, Roger Mainot, Désiré Chobert, membres; les vérificateurs aux comptes, Lionel Rouault et Joseph Rotat; Anita Hublin, arbitre du club.

Comme le règlement l'oblige, en début de saison, une remise de vestes a été faite pour être homogène dans les divers championnats.

Tous les ans, le club organise 3 concours, un en triplé, un en doublette officiel et un en doublette ouvert à tous. Un concours amical chez les 55 ans et plus a été organisé pour la première fois cette année. Une équipe de coupe d'Allier chez les hommes a été réengagée avec Gérard et Bernard Mouillevois, Désiré Chobert, Thierry Trouillet, Roger Mainot, Lionel Rouault, Serge Vernisse, Fabrice et Rémy Charbonnel, classés cette année en première série de la compétition et se maintiendra en 2016.



En ce qui concerne l'équipe des femmes, elles sont montées en première série super prestige, équipe composée de Renée Mainot, Annie Dupuis, Karine Chobert et Anita Hublin. Après avoir passé les poules du début

de saison, elles ont remporté les quarts de finale contre Cindré puis les demi-finales à domicile contre Saint-Yorre et se sont déplacées pour aller disputer la finale sur les terrains de Bellerive où elles se sont inclinées après ce beau parcours et se maintiendront dans cette série pour 2016.

Les vétérans ont également participé à des journées amicales à Thiel-sur-Acolin, Rongères dans la bonne ambiance.

Désiré Chobert, Gérard et Bernard Mouillevois partagent le complémentaire des 10 h à Paray Le Monial et perdent ensuite en huitième du principal aux 10 h de Bourbon Lancy.

Beau parcours pour Annie Dupuis et Renée Mainot finalistes du national féminin doublette à Chevagnes (12 à 13).

Annie Dupuis et Karine Chobert perdent en huitième de finale du championnat d'Allier féminin doublette. Gérard Mouillevois et Désiré Chobert finalistes du complémentaire Régional à Thiel-sur-Acolin. Fabrice Charbonnel, Roger Mainot, Serge Vernisse ainsi que l'équipe de Gérard Mouillevois, Bernard Mouillevois et Désiré Chobert au partage du complémentaire du National d'Yzeure.

Gérard Mouillevois et Désiré Chobert perdent en quart de finale du principal du régional de Garnat sur Engièvre.

Pour la 5ème édition le challenge Guy Labbe a été remis en jeu par Bernard et Fabrice du Donjon sur les terrains de Montcombroux-les-Mines avec pour terminer cette journée un repas très convivial avec les 5 clubs du canton à savoir Le Donjon, Montcombroux-les-Mines, Le Bouchaud, Neuilly-en-Donjon et Montaiguët-en-Forez. Chacun s'est donné rendez-vous pour la 6ème édition à Montaiguët en 2016.



Le Challenge inter-sociétaire a été remis en jeu comme tous les ans et a été remporté par Joël Lapendry, la rencontre amicale avec le club de Varennes-sur-Tèche, puis nous avons terminé l'année avec notre concours en doublettes ouvert à tous au profit du téléthon suivi d'un repas.

FC Est Allier

Cette année encore le FC Est Allier entame sa saison 2014-2015 avec ses joueurs. En effet, comme la saison dernière, une équipe U7-U9 continue sur sa lancée avec

7 joueurs de l'année 2007-2008 encadrée par Florent BERTHIER et Olivier COURT.

Une nouvelle catégorie a vu le jour avec 5 joueurs de l'année 2009-2010 pour une équipe U6-U7 encadrée par Noémie et Sylvain MERCIER.



Le club souhaite se développer encore l'année prochaine avec une équipe U11 avec des joueurs des années 2007 et 2006. Toute personne qui serait intéressée pour faire participer son ou ses enfants ou même encadrer peut d'ores et déjà contacter le club.

Cette année l'équipe A a accédé à la première division de district. Les matchs aller se jouent à Saint-Léon et les matchs retour au Donjon.



Quant à l'équipe B, elle évolue en 3ème division, les matchs aller se jouent au Donjon et les matchs retour à Saint-Léon.



Composition du bureau :

- Présidente : Gaëlle GAILLE
- Vices présidents : Daniel REURE et Patrice BLONDIN

- Trésorière : Anne-Laure BOISSIERAS
- Adjoint : Jean-Claude PICARD
- Secrétaire : Martine PICARD
- Adjoints : Régine REURE et Julien THG

COUNTRY VALLEY



Country Valley est une association de danse qui réconcilie toutes les générations ; petits et grands peuvent être réunis autour de la danse et de la musique. Du débutant au confirmé, les danseurs s'exercent sur différents styles de chorégraphies tels que country, linedance, celtique et catalane. C'est dans la convivialité et la bonne humeur que les cours, dispensés par un jeune animateur agréé, se déroulent les lundis de 19h00 à 21h00, au centre socioculturel du Donjon, de septembre à juin. Les personnes désireuses de découvrir cette activité sont les bienvenues.



Pour tout renseignement, s'adresser à la Présidente : Sylvie CHEMORIN (06.87.02.09.74)

LE DONJON AMITIE

Le club le Donjon Amitié des Aînés Ruraux GENERATION MOUVEMENT organise chaque année 3 concours de belote et 2 lotos, des sorties, des voyages, des repas.

Notre réunion a lieu le 3ème jeudi après-midi de chaque mois. Si vous avez envie de nous rejoindre n'hésitez pas vous serez les bienvenus, l'adhésion à notre club est de 20 €, assurance Groupama comprise avec tous les avantages que cela comporte.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

LA RETRAITE SPORTIVE

La Retraite Sportive accueille les retraités de plus de 50 ans et propose chaque semaine des activités physiques : marche, tir à l'arc et cyclotourisme adaptés aux capacités de chacun.

Des événements viennent régulièrement agrémenter la saison : journées découvertes, challenges départementaux, repas ...

Renseignements : Jacky BAYON 04 70 31 85 34



"Les archers de la Retraite Sportive ont une nouvelle fois remporté le challenge départemental."



"Les marcheurs de la retraite Sportive ont terminé la saison par une journée à Apremont-sur-Allier"

LES DONNEURS DE SANG

L'Amicale des donneurs de sang organisera une seule collecte en 2016, elle aura lieu le **vendredi 8 janvier** à la salle polyvalente de 16 h à 19 h.

Le donneur doit être âgé d'au moins 18 ans. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour donner son sang. La demande de sang est de plus en plus importante, les nouveaux donneurs sont donc les bienvenus.

Chaque année, un repas dansant est organisé en octobre (prévu le samedi 15 octobre en 2016). Une partie du bénéfice est consacrée au Téléthon et aux collations offertes à chaque donneur lors des collectes.

FNATH

« Si vous êtes accidenté du travail, de la route, de la vie, handicapé, malade, invalide, vous n'êtes pas seul,

Venez nous rejoindre, nous sommes 2 200 adhérents sur le département de l'Allier. Avec nous, défendez-vous.

Connaissez-vous tous vos droits ? Nous vous les ferons connaître.

Depuis toujours nous nous battons pour que chacun soit respecté dans ses droits et sa dignité. Dans tous les cas de litige, nos permanents juridiques défendent votre cause et vous assistent devant les juridictions. Nous avons tissé des liens avec des médecins et des avocats.

A nous tous, nous saurons peser en votre faveur dans le sens de la justice, à travers votre cause, nous défendons celle de tous.

Adhérer à la FNATH, c'est rompre avec la solitude.

Adhérez pour vous, adhérez pour tous. »

FNATH SECTION LOCALE DU DONJON

Responsable local et départemental

Marc BONNABAUD

Tél : 04 70 99 55 39

L'amicale des anciens cantonniers

Comme tous les ans, l'Amicale des Anciens Cantonniers actifs et retraités avec leurs épouses, organise deux journées de détente : la première, un concours de pétanque avec repas en été et leur banquet annuel en novembre.

Ces moments de convivialité permettent de se retrouver et de passer d'agréables moments.



LES BOUT'ENTRAIN

Les Bout'entrain ont repris les répétitions avec ardeur et préparent activement leur spectacle 2016 qui aura lieu :

- samedi 16 avril à 20h30
- dimanche 17 avril à 14h30
- vendredi 29 avril à 20h30
- samedi 30 avril à 20h30

Au programme, une pièce de théâtre « C'est quoi ce business ? », la partie musicale aura pour thème « Sur la route ».

Cette année outre les associations caritatives locales, une partie des bénéfices ira plus spécialement à l'asso-

ciation Beauregard (FAM).

Composition du bureau :

- Présidente : Bernadette MARTIN
- Vice-présidente : Madeleine CANTAT
- Trésorière : Annik THEVENIN
- Trésorière-adjointe : Françoise TORTI
- Secrétaire : Elisabeth TURLIER
- Secrétaire-adjoint : Fabrice MERLE

Renseignements location de costumes :
04 70 99 50 72 ou 04 70 99 58 28

MUSEE DU PATRIMOINE RURAL

La saison 2015 après un départ peu prometteur, dû aux fortes chaleurs s'est terminée, dans de bonnes conditions, confirmant une légère augmentation de la fréquentation assurée par les visiteurs et les groupes.

La trêve hivernale va nous permettre d'apporter quelques innovations à notre Musée :

- la mise en place de nouveaux panneaux publicitaires route de Lapalisse et route de Moulins
- un nouvel aménagement, concernant la scène des musiciens bourbonnais. Ceux-ci seront accompagnés d'un couple de danseurs animés dans la tradition de l'époque.



L'Association participe toujours à l'activité des rythmes scolaires en accueillant les enfants de l'école primaire Marlène Jobert.

La traditionnelle brocante du 15 août, organisée en partenariat avec l'Association Commerciale, nous permet d'assurer l'équilibre financier de notre Musée pour son bon fonctionnement.

L'assemblée générale de l'Association se tiendra le vendredi 11 mars à 20 h dans les salons de la Mairie.

TERAANGA

Teraanga comité de Jumelage Brugheas, Le Donjon, Saint-Yorre avec la ville de Nguekokh (Sénégal) poursuit son activité dans les domaines définis lors de sa création.

La santé : des élèves sages femmes de l'école de Clermont ont fait en début d'année un stage de 3 mois

dans les maternités des dispensaires de Nguekokh; cette opération se renouvellera car la directrice de l'école s'est rendue à Nguekokh en octobre dernier.

Pour les autres stagiaires (assistants sociaux-élèves infirmiers) la Croix Rouge a mis un veto à cause du virus Ebola mais ces stages reprendront en mars 2016.

Les travaux de la maternité au poste 2 débiteront à la fin de cette année avec la participation financière du Conseil Départemental de l'Allier, du Zonta Club de Vichy, de la mairie de Nguekokh et de Teraanga France.

Du petit matériel médical financé en partie par le centre hospitalier de Vichy a été envoyé en début d'année par container (avec des livres et d'autres matériels).

L'éducation : le parrainage des écoles se poursuit grâce aux dons que nous pouvons obtenir ; l'attention se porte actuellement sur 3 écoles : la case des tout-petits, l'école Keur Thiam et une école un peu particulière « Adama et Awa ». Cette école privée laïque sponsorisée par des européens accueille les enfants de 3 à 6 ans de familles très démunies. Le personnel est quasi bénévole ; l'enseignement est contrôlé par l'éducation nationale ; le sérieux et la bonne tenue nous ont impressionnés lors de nos visites.

La vie économique : le programme adduction d'eau est terminé ainsi qu'une partie de l'assainissement. La réflexion se poursuit en liaison avec la nouvelle municipalité sur la suite du programme assainissement.

TERAANGA s'est rapprochée de l'organisation « Solidarités Jeunesses » dont le siège régional est au Créneau, à Montcombroux-les-Mines, pour l'organisation de chantiers internationaux de jeunesse à Nguekokh.

La maison du jumelage a ainsi pu être agrandie avec le concours d'une entreprise locale et de jeunes sénégalais bénévoles.

Pour une période de six mois une jeune française assure un service civique à Nguekokh. Elle travaille en liaison avec la municipalité sénégalaise pour suivre nos actions et recenser les attentes. En retour, il sera possible qu'un(e) jeune sénégalais(e) vienne assurer un service civique en France.

L'ex « CIAF », centre d'hébergement et de formation, abandonné depuis plusieurs années a été récupéré par la municipalité de Nguekokh et un projet commun de réhabilitation avec TERAANGA est à l'étude afin d'en faire un espace de culture et de loisirs.

Mais l'année 2015 a été surtout marquée par deux événements :

La participation active des Nguekokhois à la biennale internationale organisée par le Conseil Général et dédiée cette année au Sénégal. Une troupe de danseurs et musiciens du PCL de Nguekokh ont animé cette manifestation et une importante délégation d'élus et de représentants de TERAANGA Sénégal ont séjourné en Allier à cette occasion. Monsieur le Maire du Donjon a reçu cette délégation dans les salons de la mairie le 11 mai. Les cinq représentants de Nguekokh ont pu visiter la déchetterie, l'exploitation de M. Jean-Pierre DUFOURD et se rendre à l'école primaire, au collège et au Centre Social.



L'autre point fort est le voyage au Sénégal organisé en octobre dernier. Quinze jeunes des collèges de Belle-naves, du Donjon et de Saint-Yorre qui ont travaillé toute l'année sur un projet vidéo à partager avec leurs homologues du collège de Nguekokh sont partis aux vacances de Toussaint avec leurs accompagnateurs et une forte délégation de TERAANGA France.

Ils ont reçu là-bas un accueil chaleureux et ont pu faire avancer nombre de nos projets communs.



Une soirée sénégalaise organisée à Saint-Yorre par TERAANGA avec la participation du centre de Loisirs a réuni dans une ambiance festive plus de 200 personnes et a permis de participer au financement du voyage des jeunes et aux activités prévues.

Email :

cdj-teraanga@orange.fr

Site internet :

www.teraanga-cdj-nguekokh.fr



ACAI

L'Association des Commerçants que vous connaissez tous sous l'appellation « ACAI », regroupe 34 commerçants, 9 artisans, 9 professions libérales, banques et autres... De nouveaux adhérents ont été accueillis suite à l'élargissement de son territoire à l'ensemble de la Communauté de Communes.

Au cours de la dernière Assemblée Générale, Marion DESPERIER a gardé la Présidence, secondée par Jean-Pierre PIGERON et Bernadette BALOUZAT comme vice-présidents, William HUET trésorier et Sylvie MILLION secrétaire avec pour adjointe Angélique MERLE.



Marché de Noël 2015

Une association toujours active qui, au-delà de ses opérations commerciales habituelles que sont les bons d'achats gagnés pour les fêtes des pères et mères, la brocante pour le 15 août, le loto et le marché de Noël, vous a proposé cette année un repas de printemps qui a rencontré un vif succès ! C'est pourquoi cette année l'association reconduira cette soirée dîner dansant le samedi 9 avril avec Laure Forestier et son orchestre professionnel.



Nouveaux commerces

« DE LA TERRE AU VERRE »

Madame Lydie DIGAT, vente de vins bio aux particuliers, aux professionnels, pour les banquets, les mariages, les soirées dégustatives.

Les Malgarnis

03130 LE DONJON

06 86 95 46 44

lydie.digat@laposte.net



La SARL Will'AUTO est venue s'installer au 7 rue Robert Gantheret à la place du Garage PASQUALINI Christian et vous propose dans son établissement : réparation véhicules toutes marques, carrosserie, peinture, débosselage, vitrage, pare-brise, glaces teintées, réparation siège, mécanique, pneumatique.

Cette SARL constituée d'un gérant, d'une secrétaire et d'un apprenti vous reçoit du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19 h, et le samedi de 9h à 12h.

Monsieur GAY Fabrice vient de s'installer au 3 de la rue Robert Gantheret dans les locaux de M. COMBY Jean-Pierre et vous propose ses services en métallerie, serrurerie, réparation matériel agricole, portail et automatismes, clôtures, bardage et couverture.

Tél : 04 70 97 52 89
Port : 06 86 84 46 24





S. DEVEAUX Motoculture
Rue Georges Gallay
03130 LE DONJON
Tél : 06 70 86 73 86

Installé depuis le 1er avril 2015
Motoculture (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses), remorques, tracteurs (matériel agricole d'occasion de 20 à 100 CV).

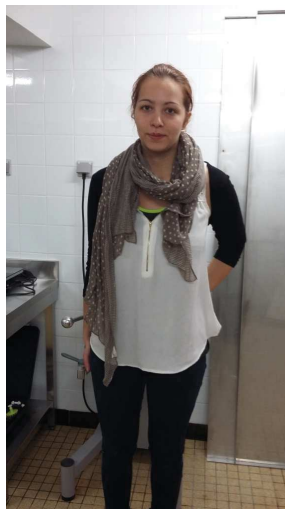
Atelier de réparation, pièces détachées.

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h00 à 18h30

Tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Le samedi de 8h00 à 12h00



L'ancienne pâtisserie D. MARIDET a ré-ouvert ses portes le samedi 5 décembre. Vous trouverez ainsi au Donjon une nouvelle pâtisserie au nom d' « Aux Délices d'Élodie » reprise par Mlle Élodie BASSET.

Élodie vous recevra du mardi au samedi, le matin de 7h à 12h30, et l'après-midi de 15h à 19h, ainsi que le dimanche de 7h à 13h.

Vous pourrez y trouver confiserie, pâtisserie, chocolaterie, viennoiserie, et bien d'autres choses pour vous régaler !



CAFE DE LA PLACE

Changement de gérante au café de la Place : Madame Aline LASSOT remplace son fils Cyrille.



Reprise du garage de M. et Mme PERICHON, route de Vichy, par M. et Mme DE BRITO.

« Nous avons repris le garage le 1er mai 2015. Notre activité principale est le dépannage, remorquage et relevage des véhicules légers et poids lourds. Nous sommes disponibles 7j/7j et 24h/24h, agréés maintenant par toutes les assurances.

Nous proposons également la réparation de toutes marques de véhicules légers et poids lourds. »

Changement d'enseigne

TAXI AMBULANCE RAVAT

Début d'activité : avril 2014 succédant à M. CANTAT
Activité : ambulance, VSL, taxi (1 ambulance, 2 VSL, 6 taxis), 7 salariés.



TAXI AMBULANCE RAVAT 03130 LE DONJON
04.70.99.50.22

Fusion des pharmacies

M. MARCHANDIAU et Mme DE COMBREDT ayant exercé de nombreuses années ensemble à Digoin ont eu l'idée de rapprocher leur deux officines du Donjon. La fusion des deux établissements leur est en effet apparue nécessaire suite à l'évolution de leur métier qui tend à faire disparaître les petites structures. Cette nouvelle officine permettra de répondre aux nouvelles missions dédiées aux pharmaciens tout en apportant un plus grand confort au client en terme d'écoute, de conseil et de service rendu.



La nouvelle pharmacie est en cours de construction à l'emplacement de l'ancienne école Saint Joseph pour le compte de la « SCI du Parc » née de la fusion des deux pharmacies.



M. Jean-François MARCHANDIAU, Digoinais d'origine, réside à la Motte Saint Jean (71). Pharmacien, diplômé à Lyon en 1987, il exerce depuis une trentaine d'années en officine, laboratoire, EHPAD et milieu hospitalier. Il a repris cette année la pharmacie de Mme BARTASSOT, rue de l'Hôtel de Ville.

Cerfrance Terre d'Allier



Cerfrance Terre d'Allier est né le 1^{er} décembre 2015, suite à la fusion de Cerfrance Allier et de Cerfrance Bourbonnais, deux entreprises implantées au Donjon, respectivement depuis 1996 et 1999. Le regroupement des deux cabinets comptables sur le site de Cerfrance Allier, qui était devenu de toutes façons trop exigu, a nécessité des travaux d'agrandissement et de réaménagement des bureaux existants. Cette restructuration a permis à Cerfrance Terre d'Allier de s'ouvrir sur la Place de la République et ainsi de bénéficier d'une vitrine plus claire et plus agréable que l'ancienne entrée par la Rue Jean-Jacques Rousseau.

Les travaux de réaménagement ont été confiés à des entreprises locales et clientes du cabinet : la SPB (Société Professionnelle du Bâtiment : maçonnerie, électricité, plomberie, menuiseries) de Jaligny-sur-Besbre, et Monsieur MINGOT Damien, jeune plâtrier-peintre installé récemment au Donjon. Le chantier a débuté en octobre 2015 et devrait se terminer fin janvier 2016. Les nouveaux locaux comprennent un accueil-sécrétariat, seize bureaux et une salle de réunion.

Cerfrance Terre d'Allier exerce son activité dans le domaine de l'expertise comptable et du conseil aux entreprises : agriculteurs, artisans, commerçants et professions libérales. Les adhérents du cabinet bénéficient de conseils personnalisés en gestion, fiscalité, juridique, environnement, création, reprise et transmission d'entreprise. Après regroupement des deux cabinets comptables, le nombre total des adhérents pour lesquels Cerfrance Terre d'Allier assure une tenue complète de comptabilité sur le secteur du Donjon est de 400 agriculteurs et 80 "ACS" (Artisans, commerçants et professions libérales).

Afin de mettre en œuvre toute la gamme de services

aux adhérents du secteur, seize salariés sont basés dans les locaux du Donjon : dix comptables, une comptable relais fiscal, un conseiller d'entreprise, une conseillère juridique, une technicienne environnement, une secrétaire-assistante informatique, et un responsable de secteur.

Les moyens informatiques sont connectés en réseau avec le siège (basé à Moulins) et les huit autres antennes de Cerfrance Terre d'Allier, entreprise qui rayonne sur l'ensemble de notre département, avec un total de 4500 clients et 220 salariés.



Les gendarmes

L'année 2015 marque un changement dans l'effectif de la brigade de proximité du DONJON, avec les départs de l'adjudant RIVES muté à la Gendarmerie de LAPALISSE et du GAV CADIERGUES, retourné à la vie civile au terme de son contrat. L'adjudant GALLAND a pris ses fonctions au 1er septembre 2015 en provenance du département de l'Indre. D'un effectif de 4 personnels, la brigade se verra renforcée en début d'année par l'arrivée d'un gendarme adjoint volontaire.

La brigade du DONJON dispose toujours de jours d'ouvertures les mardis matins et les samedis après-midis, un appel au 04 70 99 50 21 reste judicieux pour vérifier la disponibilité des personnels, voire pour prendre rendez-vous.



de gauche à droite : adjudant GALLAND, gendarme HENRI, gendarme ARGAUD, gendarme LAFAYE

Les sapeurs-pompiers

Le Centre de Secours a été encore très sollicité cette année, nous sommes actuellement à 300 interventions sur notre secteur et les secteurs voisins.

Deux nouvelles recrues viennent de nous rejoindre Aurore BONIN et Florent THEVENOUX. Avec le retour du sapeur Alexandre CHABROUX et la double affectation du sergent Benjamin MARIDET, cela porte l'effectif à 23

sapeurs-pompiers volontaires.

Les sapeurs Cédric DANDOIS et Aurore BONIN ont débuté leurs formations avec le module transverse.



Les diplômes décernés :

- Le sapeur Alexandre PREVOST, à terminé sa formation de base par le stage équipier incendie et est nommé 1^{ère} classe,
- Le lieutenant Nicolas FEUILLAND, le sapeur 1^{ère} classe Stéphane RAVAT et le sapeur 1^{ère} classe Benjamin BARBEY ont obtenu le diplôme de conducteur de camion citerne rural,
- Le caporal chef Loïc BOURDON et le caporal chef Florent DUBUISSON vont être nommés sergents suite à l'examen de chef d'agrès,
- Le lieutenant Nicolas FEUILLAND a obtenu ses diplômes d'officier de garde et chef de groupe suite aux formations à l'école Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers à Aix-en-Provence,
- Le caporal chef Jean Claude CANTAT est nommé sergent honoraire suite à son départ en retraite au 1^{er} octobre après 33 années de service.

Nous déplorons le décès d'un de nos anciens, André BOURACHOT sapeur 1^{ère} classe.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (suite)



Nous allons organiser une nouvelle session pour le mois de septembre de cette année. Les enfants âgés entre 12 et 14 ans intéressés pour intégrer l'école de Jeunes Sapeurs-Pompiers peuvent prendre contact avec

le lieutenant Nicolas FEUILLAND au 06 77 40 21 78 pour venir voir les JSP 2 à l'œuvre un samedi matin, ou écrire une lettre de motivation avec la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone à :

Lieutenant Nicolas FEUILLAND

Centre de Secours

1 Rue Georges Gallay

03130 Le Donjon

Maison de santé



Séverine MARTIN-BÊCHE, diététicienne-nutritionniste diplômée de l'université de Clermont-Ferrand et référente de la MSA Auvergne, vous écoute et vous accompagne dans tous vos projets au sein de la maison de santé du Donjon.

Aussi bien dans l'amincissement que dans des régimes spécifiques : diversification alimentaire du nourrisson, pré et post grossesse, diabète, obésité néphropathie, maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI), gastroentérologie, hépatique, ...

Une nouvelle perspective où la diététique et la nutrition s'adaptent à vous et non l'inverse, comme au temps jadis, car il ne faut pas oublier que « tout est une question d'équilibre ».

Consultation uniquement sur rendez-vous une fois par semaine.

Tél : 07 86 92 11 97.

Maison de retraite **« Les Cordeliers »**

2015 à la Maison de Retraite.

La vie à la maison de retraite « Les Cordeliers » en 2015 a encore été « bercée » par les travaux.

L'unité spécialisée Alzheimer a été terminée en mai. La décision ayant été prise en conseil d'administration de rénover l'ancien bâtiment, il a été convenu que cette nouvelle unité servirait à accueillir les résidents dont le service était momentanément en travaux. Cette décision unanime a été validée par les services du Conseil Général (pas encore Conseil Départemental) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), et les travaux ont donc été lancés. Il n'y a eu aucun répit entre la fin des constructions neuves et le démarrage de la rénovation.

Dans ce cadre une première tranche de 12 lits est terminée, avec des améliorations importantes et pratiques, permettant par exemple plus de luminosité des locaux communs, des chambres et salles de bain entièrement refaites, des suppressions de velux, des volets électriques...

Une deuxième phase est actuellement en cours.

Tous les travaux devraient être terminés en septembre 2016. C'est à ce moment que l'unité Alzheimer remplira sa fonction, en accueillant des personnes atteintes de cette maladie. Un système original et novateur de « sol intelligent » a été installé, financé par des subventions d'Etat et des fonds européens. Il permettra de détecter des chutes de résidents, et donc des interventions faites en urgence.

Début septembre 2016, la maison de retraite aura donc des bâtiments neufs, ou rénovés totalement. Des postes supplémentaires sont accordés (6 plus 3 en attente, des assistantes de soins en gérontologie).

Certes, ces travaux engendrent quelques désagréments qu'il faut bien accepter et supporter. Mais il faut insister sur l'organisation mise en place, en concertation avec la cadre de santé, et dont la qualité permet de faire une nouvelle fois l'éloge de l'équipe qui travaille auprès des résidents.

Autre précision : les travaux n'auront aucune incidence néfaste sur le prix de journée.

Quelques nouvelles des mouvements des personnels :

Au niveau de l'encadrement du personnel nous avons fêté le départ en retraite de Catherine BALOUZAT, Cadre de santé, après 25 années de présence. Une fête a été organisée où toutes les personnes qui ont travaillé avec Catherine étaient réunies pour honorer son départ, tout le monde a salué son humanité et ses capacités à encadrer l'équipe dans une ambiance chaleureuse.

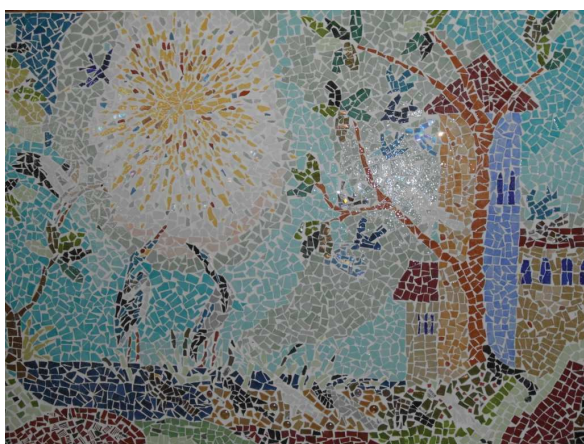
Corinne CHANUT l'a remplacée le 15 février 2015. Elle a un long parcours de compétences, entre le poste de cadre de santé et de formatrice à IFSI (Institut de formation en soins infirmiers). Elle est proche des résidents, des familles et de l'équipe. Elle a rapidement assumé, de façon efficace et compétente, l'organisation des soins pendant les travaux. Elle va travailler avec le personnel à la préparation du projet de vie de l'unité Alzheimer.

Nous avons également pris acte du départ de la psychologue, Camille COMTE, qui a été remplacée par Marie MARCHAS le 1^{er} octobre.

Le premier octobre a vu l'arrivée d'un nouveau chef en cuisine, Eric BOISSY. Cette nomination s'est effectuée pour pallier à l'absence de personnels en cours d'année, et les problèmes que cela impliquait sur l'organisation d'une nouvelle cuisine. Il faut se souvenir qu'il y a eu une cuisine provisoire durant une longue période dans un bâtiment Algeco, et cela n'a pas toujours été évident de conserver la qualité des repas préparés.

Le 8 décembre le médecin coordonnateur, Monsieur Jean Marie VOELTZEL, a signifié son souhait de ne plus intervenir à la maison de retraite après un long arrêt. Madame Irène WILDEISEN (médecin libéral à Bert) le remplacera et sera présente le mardi dans l'établissement, tout en étant également médecin traitant pour les résidents qui le souhaitent.

Au niveau des arrivées, même si cette dernière est momentanée, on peut signaler la présence de Madame Stéphanie SAMYN, élève directrice, pour une période de stage de 8 mois. Elle accompagnera et assistera Madame PAUMIER dans ses fonctions, avec également des missions bien précises à mener personnellement.



Quant à l'animation, elle continue bien sûr, malgré les travaux et les complications que cela apporte. Cette année, quelques nouveautés : exposition sur les souvenirs d'antan où chacun a essayé de retrouver des objets anciens, réalisation d'une grande mosaïque avec l'aide d'Isabelle ergothérapeute, présence des enfants de l'école une fois par semaine en activité périscolaire avec les résidents...



La fin d'année verra le départ en retraite de Marie-Thérèse MILLER, très appréciée des résidents, et sans cesse à leur écoute. La seconde animatrice, Maryline ENAUD, maintenant diplômée, reprendra son activité après son congé maternité. L'équipe soignante sera plus impliquée dans l'animation en 2016. Cela permettra un investissement de chaque agent, en fonction de ses

aspirations et de ses goûts ; ce sera le signe d'un plus grand développement de la vie sociale pour les résidents à l'EHPAD.

Comme les autres années nous avons pu compter sur les interventions diverses et variées de bénévoles au sein de la maison.

Enfin nous rappelons l'existence de l'association des personnes âgées, dont Béatrice POINT, infirmière, est

la présidente. Cette association fonctionne en grande partie grâce au bénévolat des personnels lors de manifestations. Elles permettent de financer, du fait des recettes apportées, des actions au profit des résidents. Notons en particulier un loto annuel et des tombolas, qui autorisent alors des achats de décorations de Noël, d'horloges, de téléviseurs, la cuisine thérapeutique dans la salle d'animation, mais aussi des sorties au PAL ou au cirque... Merci à cette association qui contribue au bien-être des résidents.



L'année 2015 se termine donc sur de nouveaux motifs de satisfaction. Même si la vie quotidienne a subi par moments des soucis inhérents aux travaux, nous ne pouvons que nous féliciter sur la façon dont ces soucis ont été surmontés. C'est grâce à la qualité des personnels présents dans l'établissement qui font preuve d'un professionnalisme développé et ont à cœur d'apporter aux personnes âgées du réconfort.

Le bilan est très favorable, car en 2016 la maison de retraite sera totalement renouvelée au niveau des bâtiments. Les constructions auront permis une extension de la capacité (de 14 lits), l'ouverture d'une unité spécialisée Alzheimer, la disparition des chambres à deux lits (à l'exception de 2 chambres) et une modification complète des installations et des unités. L'établissement, sera moderne, clair et agréable, et ne pourra que conforter encore plus et mieux l'excellente réputation dont il bénéficie.

Formation aux « gestes de premier secours »



A l'initiative de la Communauté de Communes 9 Donjonnaises et Donjonnaises ont bénéficié d'une formation aux « gestes de premiers secours » (niveau PSC1 : Pré-

vention et Secours Civique) le samedi 7 novembre dans les locaux de la mairie.

Le contenu en a été :

- Protection
- Alerte + alerte à la population
- Obstruction des voies aériennes
- Hémorragie externe
- Plaies et brûlures
- Traumatisme
- Perte de connaissance
- Malaise
- Arrêt cardio-vasculaire + défibrillateur

René Bardet, 37 avenue de Gramont (Tél. 04.70.98.18.45)

- directement à l'antenne de l'ADIL à **Moulins**, 4 Rue de Refembre (Tél. 04.70.20.44.10)

Un site Internet (www.adil03.org) est également à la disposition des internautes, avec notamment la possibilité de consulter le guide des aides locales à l'amélioration de l'habitat et le fichier des offres locatives des professionnels de l'immobilier dans l'Allier.

Logement : les bons conseils de l'ADIL03

Bénéficiaire de l'agrément ministériel, l'ADIL03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) assure depuis plus de 35 ans sa mission de conseil gratuit, complet et objectif auprès du public, des élus et des acteurs locaux de l'habitat.

Sa mission de service public est rendue possible grâce aux financements apportés notamment par le Conseil Départemental, l'Etat ou encore les Intercommunalités et les Communes. Dans un contexte économique où se loger dans les meilleures conditions s'avère plus que jamais prioritaire, les informations dispensées par les juristes de l'ADIL03 s'avèrent précieuses.

Les conseils s'adressent aux locataires, aux propriétaires, aux accédants à la propriété et concernent l'ensemble des aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat :

- **les rapports locatifs** (nouvelles dispositions portant sur le loyer, les droits et obligations des parties, le bail, l'état des lieux, le dépôt de garantie...)
- **l'amélioration de l'habitat** (prêts, subventions...)
- **l'accession à la propriété** (diagnostics, plans de financement personnalisés du projet d'achat...)
- **la fiscalité immobilière** (crédit d'impôt, taxes, investissement locatif...)
- **les diagnostics obligatoires** (plomb, performance énergétique...)
- **les relations de voisinage** (mitoyenneté, servitudes...)
- **l'urbanisme** (autorisations de construire...)
- **etc...**

Les juristes de l'ADIL03 peuvent être contactés gratuitement :

- par l'intermédiaire du **Relais des Services Publics**, 5 Parc le Plessis (04.70.99.69.89)
- directement à l'antenne de l'ADIL à **VICHY**, Atrium



L'ambroisie



La lutte contre l'ambroisie s'amplifie avec la mise en place d'un réseau de référents.

La mise en place des référents locaux (référents communaux et intercommunaux) s'inscrit dans le cadre des actions du plan de lutte régional élaboré en 2012. Elle a pour objectif de développer la prise en charge de l'ambroisie au niveau le plus efficace : l'échelon local. Initiée en 2013 dans le département du Puy de Dôme, cette action va être généralisée à terme sur l'ensemble du territoire régional.

Le référent peut être un élu et/ou un agent de la collectivité. Un binôme élu/technicien est encouragé. Il vient en appui du maire pour l'application de l'arrêté préfectoral qui impose la destruction de l'ambroisie. Ses missions sont d'informer, de repérer la présence de plants d'ambroisie, de conseiller sur les techniques de lutte et de suivre l'élimination effective de l'ambroisie par les propriétaires de parcelles infestées. Il assure la remontée des informations au Conservatoire botanique national du Massif Central à l'aide d'une fiche d'inventaire.

Il sera spécialement formé pour participer à la lutte

contre cette plante.

L'ARS missionne la FREDON Auvergne pour animer et mettre en œuvre le plan régional de lutte contre l'ambrosie. Pascale Tarrade est la chargée de mission ambrosie à la FREDON Auvergne. Elle a pour missions d'animer et de coordonner les différents acteurs impliqués dans la lutte contre l'ambrosie, de former les référents et d'animer leur réseau, et d'accompagner les collectivités, gestionnaires privés... dans la gestion de la présence d'ambrosie sur le terrain (expertise technique, médiation).

Vous avez repéré de l'ambrosie : que faire ?

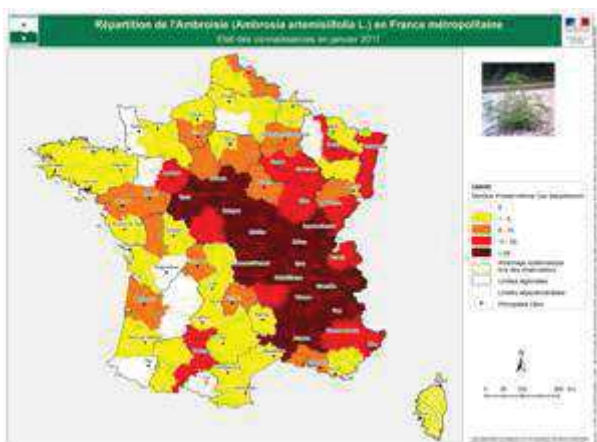
Remplissez le formulaire de signalement disponible en téléchargement (bordereau inventaire CBNMC). N'oubliez pas de joindre une photo de votre observation, afin de permettre la validation des données communiquées. Adressez votre signalement :

- A la mairie où est localisée l'ambrosie par courriel ou par courrier.
- Et à la chargée de mission ambrosie - FREDON Auvergne par courriel à pascale.tarrade@fredon-auvergne.fr ou par courrier à FREDON AUVERGNE – Ambrosie- 83, av de l'Europe- Site de Marmilhat- 63370 LEMPDES

L'aire de répartition de l'ambrosie s'élargit

L'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante envahissante originaire d'Amérique du nord, supposée introduite pour la première fois en France en 1863. Aujourd'hui, l'ambrosie est **majoritairement présente dans la vallée du Rhône** mais son aire de répartition s'élargit d'année en année sur le territoire national. Des plants d'ambrosie sont désormais observés :

- les régions limitrophes de Rhône-Alpes,
- Aquitaine,
- Midi-Pyrénées,
- Ile-de-France,
- Poitou-Charentes,
- Pays-de-la-Loire,
- Auvergne...



Une plante hautement allergisante

Bien loin de régresser ou même de stagner, les émissions de pollen d'ambrosie ont **plus que doublé**

en vingt ans en France aggravant le nombre et les cas d'allergies. Le pollen de l'ambrosie est très allergisant et responsable de diverses pathologies notamment de l'appareil respiratoire. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que des symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : **rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que trachéite, toux, et parfois urticaire ou eczéma.**

Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La fréquence de l'allergie à l'ambrosie est importante : selon la zone, **6 à 12% de la population exposée est allergique.**

Son impact économique sur les coûts de santé ne cesse de progresser, comme le révèle une étude de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes, publiée au mois de mars 2012. Le nombre total de consommateurs de médicaments antiallergiques à l'ambrosie a fortement augmenté (+60%) entre 2008 et 2011, passant de 161 200 à 258 700 personnes. Une tendance à la hausse des coûts par bénéficiaire se dessine en trois ans, de 53,10€ à 77,40€.

En Auvergne, un plan mis en œuvre pour lutter contre l'ambrosie

Aussi face à l'enjeu de santé publique mais également face à la menace que représente cette espèce pour la biodiversité et certaines cultures, la lutte contre l'ambrosie a été inscrite dans **le second Plan national santé environnement (2009-2013) (PNSE 2)** au sein de l'action 22 « Prévenir les allergies » et dans **le Plan régional santé environnement (PRSE 2) d'Auvergne** validé par le Préfet de Région le 21 avril 2011.

Des actions sont ainsi menées au niveau local :

- arrêté définissant le cadre réglementaire pour organiser les mesures de lutte,
- actions de sensibilisation à destination des collectivités, des agriculteurs, des professionnels de santé, et du grand public,
- à l'initiative de l'Agence régionale de santé un comité technique régional regroupant les services de l'Etat, associations, représentants des usagers du système de santé, représentants des professionnels de santé, gestionnaires de grands linéaires et représentants des collectivités a été créé. Il vise à promouvoir et à coordonner les actions de sensibilisation et de lutte contre l'ambrosie.



Attention la destruction de cette plante est obligatoire (arrêté préfectoral du 23 septembre 2015).

Les référents pour la commune de Le Donjon sont Gilles SEGAUD et Tanguy ROBERJOT.

Communauté de communes **Le Donjon Val Libre**

Réforme des intercommunalités

Le contour des cantons a été modifié, la région Auvergne sera prochainement regroupée avec la région Rhône Alpes, c'est maintenant au tour des communautés de communes de connaître leur réforme. La loi « NOTRE » fixe désormais un minimum de 15000 habitants pour les établissements publics de coopération intercommunale. Monsieur le Préfet de l'Allier a présenté dernièrement son projet de schéma départemental : ce dernier prévoit de diminuer le nombre d'établissements publics de 21 à 8. D'après cette proposition, notre communauté de communes serait regroupée avec la communauté de communes de Dompierre sur Besbre. L'ensemble des collectivités est invité à délibérer sur cette proposition de schéma. Le schéma départemental doit être arrêté au 31 mars 2016 pour une mise en application au 1^{er} janvier 2017.

Accueil des nouvelles populations

En appui à l' élu référent de notre commune*, la Communauté de communes propose à tout nouvel arrivant de découvrir leur nouveau cadre de vie :

Par la remise d'un pack d'accueil comprenant une mine d'informations dont un guide pratique du nouvel arrivant, l'annuaire professionnel, le guide touristique avec le guide du circuit des églises, la lettre du Relais des Services Publics, le dernier bulletin intercommunautaire, le guide du tri, le programme « Habiter mieux », etc...

Par l'organisation d'un circuit de découverte autour de la maison de la santé, du collège, des principaux commerçants et artisans, de la déchetterie, du centre social rural "La Farandole", du Relais des Services Publics et des locaux de la Communauté de communes.

La première matinée de découverte a été organisée mercredi 18 février 2015. Elle a permis d'accueillir huit personnes composées de deux familles de Le Bouchaud et d'un habitant de Montcombroux-les-Mines.

(*) Avrilly : Françoise PLAISANCE / Le Bouchaud : Michel DUJON / Le Donjon : Guy LABBE / Lenax : Marie-Thérèse TULOUP / Le Pin : Alain DECERLE / Loddes : Michel BELOT et Olivier JOSSELINE / Luneau : Jacqueline LAUSTRIAT / Montaiguët-en-Forez : Hervé PETIOT / Montcombroux-les-Mines : Claire TOGNON / Neuilly-en-Donjon : Dominique GEOFFROY / St-Didier-en-Donjon : Serge GRANGE / St-Léger-sur-Vouzance : Franck JACQUET / Varennes-sur-Tèche : Gilles BERRAT

Soutien financier aux créateurs et repreneurs d'activité

Une aide financière est accordée aux porteurs de projets créant ou reprenant une entreprise sur le territoire intercommunal.

Ce dispositif s'articule autour d'un accompagnement

personnalisé et prend la forme d'une subvention pouvant s'élever à 1 000 € maximum.

Depuis la mise en place de ce dispositif, 14 entreprises ont été soutenues par la communauté de communes : *confection couture, entretien espaces verts, épicerie multiservices, esthéticienne, garages, menuiseries, métallerie serrurerie, pâtisserie, plâtrier peintre, toiletteur pour chiens.*

Annuaire des entreprises

Un guide des professionnels a été remis à chaque foyer. Une version « en ligne » et actualisée est consultable sur le site www.cc-donjonvallibre.fr à la rubrique « Publications ».

Tarifs Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2015

(Les tarifs restent inchangés par rapport à ceux de 2014)

Résidence principale d'une personne	86 €
Résidence principale de 2 personnes	168 €
Résidence principale de 3 personnes	221 €
Résidence principale de 4 pers. et plus	230 €
Résidence secondaire	168 €
Hébergements touristiques	168 €
Colonie de Vacances et Chantier Jeunesse	168 €
Maison de retraite, Collège, Comcom, FAM	288 €
Artisan, commerçant et établissement divers	38 €
Exploitant agricole et assimilé	38 €

Le paiement en ligne a été mis en place. Si vous souhaitez régler votre facture via internet pour les prochaines années, il vous suffit de vous rendre sur notre site <http://www.cc-donjonvallibre.fr> dès réception de votre redevance. Vous serez ensuite guidé vers un site sécurisé des finances publiques pour procéder au paiement.

La déchetterie est ouverte lundi de 14h à 17h30, mercredi de 8h15 à 12h15, samedi de 8h15 à 12h15 et de 14h à 17h30.

Réservez votre composteur à tarif préférentiel

Afin de développer le compostage domestique et de diminuer les tonnages d'ordures ménagères, la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre vous propose l'acquisition de composteurs en bois avec une participation financière de 12 à 15 € selon la capacité de ce dernier (400 à 600 litres). 68 composteurs ont été vendus depuis le mois d'août. Lors de la remise de votre composteur, Cédric DANDOIS, Maître-composteur, vous donnera la marche à suivre pour bien composter.

Pour tout renseignement ou commander un composteur, veuillez contacter la Communauté de Communes au 04 70 99 52 66.

Animations estivales

Pour la deuxième édition, la communauté de communes Le Donjon Val Libre a organisé des animations touristiques à destination des vacanciers et des locaux souhaitant découvrir ou redécouvrir de manière ludique notre territoire.

Ainsi, 15 animations se sont succédées, en intégrant cette année 4 animations sportives pour enfants sur les citystades. En partenariat avec le centre social La Farandole du Donjon et de l'accueil de loisirs Le Pin, plus de 170 enfants sur 4 après-midi se sont retrouvés pour faire ensemble des mini tournois sur 3 sports différents par tranche d'âge. Un ramassage en bus gratuit a été mis en place dans 4 communes pour tout participant n'ayant pas la possibilité de se rendre sur le city stade directement.

Puis les animations se sont enchaînées tous les mardis et jeudis après-midi durant les mois de juillet et août, l'objectif étant de mettre en valeur notre patrimoine et savoir-faire présents sur nos communes.

Grâce aux 560 participants notre objectif a été largement atteint.

Et bien évidemment un grand merci à tous les intervenants sur les animations sans qui nous ne pourrions pas dynamiser aussi facilement notre territoire.

Association Val Libre, Culture et Patrimoine

Une nouvelle association a vu le jour Mercredi 25 novembre 2015, dans les locaux de la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre. Cette nouvelle association nommée « Val Libre, Culture et Patrimoine » a pour objet la préservation et la mise en valeur du patrimoine et le développement de la culture locale, en partenariat avec la Communauté de Communes et les Communes. Les premiers adhérents sont au nombre de 19. Le bureau initial est constitué par Mme Nicole BARDIN, secrétaire, Mme Anne VERRIER, vice-présidente, L'association Le CRENEAU, trésorière, et de M. Joël MALACHER, président.

Notre territoire vous intéresse !? Venez nous rejoindre !!

Page facebook de la com'com

La page facebook Le Donjon Val Libre a été créée en décembre 2014.

Vous y retrouverez toutes les actualités concernant les événements et manifestations touristiques de notre territoire ainsi que les actualités de la Communauté de communes.

Pensez à aimer notre page et à la partager !

Des logements rénovés grâce à « Habitez-mieux »

En 2015, 38 propriétaires occupants et bailleurs ont reçu une aide financière essentiellement pour une réhabilitation thermique de leur habitation.

La Communauté de Communes accorde une participation financière de 200 € par dossier éligible. Ce pro-

gramme est toujours basé sur la mise en œuvre de travaux permettant de réaliser des économies d'énergie (chauffage, isolation, huisseries...). Il s'adresse aux propriétaires occupants de leur résidence principale, sous conditions de revenus et aux propriétaires bailleurs.

Pour tout renseignement, contactez la Communauté de communes Le Donjon Val Libre au : **04 70 99 52 66**
levalibre@wanadoo.fr

Formation aux gestes de premiers secours

Des formations "Geste de premiers secours" ont été proposées gratuitement aux communes consécutivement à l'installation d'un défibrillateur. Elles ont été organisées par la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre, financées par Groupama et animées par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier.

Soutien à l'investissement communal

Un fonds de concours d'un montant global de 140.000€ est mis en place en faveur des communes de la communauté sur une durée de 2 ans (2015-2016) dans la limite de 10 000 € par commune.

13 communes ont fait leur demande auprès de la Communauté de communes en matière d'investissement communal : rénovation et réhabilitation de bâtiments communaux (mairie, école, logement locatif, salle polyvalente), réfection de voies communales...

Financement du transport des sorties scolaires

Un soutien financier est accordé aux écoles du territoire afin de prendre en charge une partie de leurs frais de transport occasionnés lors de leurs sorties piscines ou sorties pédagogiques. Le montant maximum de la subvention s'élève à 15 € par enfant scolarisé et par an.

Maison de Services Au Public (MSAP)

Le Relais des Services Publics (RSP) va changer d'identité pour s'appeler désormais Maison de Services aux Publics (MSAP) afin de s'adapter aux nouvelles orientations décidées au niveau national. Son contenu en revanche ne change pas : un nouveau mode communication avec les différentes administrations a été mis en place et l'accompagnement local proposé par l'animatrice pour vous aider dans vos démarches administratives a été renforcé.

Une nouvelle permanence de l'ADEF, association ayant pour objectif le recrutement de personnes sans emploi, se tiendra dans les locaux de la MSAP chaque premier jeudi du mois sur rendez-vous à partir de janvier 2016.

Des ateliers informatiques sont toujours dispensés de façon ludique les lundis et vendredis.

Pour tout renseignement, contacter l'animatrice au 04 70 99 69 89.

Projets en cours

- Montaiguët-en-Forez : travaux de réhabilitation d'un

bar restaurant, d'un logement de fonction et d'une épicerie multiservices.

Des travaux de démolition intérieure sont actuellement en cours. L'ensemble des travaux de réhabilitation auront ensuite lieu durant l'année 2016.

- Avrilly : Suite à l'acquisition de la « Maison du Canal » par la communauté de communes, des travaux de mise hors d'eau des bâtiments seront entrepris durant le premier trimestre 2016.
- Le Donjon : La communauté de communes souhaite construire des logements adaptés aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite dans le Parc du Plessis. Un bâtiment de l'ancienne école privée et une parcelle de terrain ont pour cela été acquises.
- Le Donjon : construction de bâtiments artisanaux sur la zone d'activités des Bernards, afin de répondre aux attentes et besoins des entreprises en terme de biens mobiliers.

Le plan d'eau du Donjon



Une étude d'opportunité de développement touristique du site du plan d'eau du Donjon avait été demandée en 2012 par la communauté de communes au cabinet ACEIF de DOLE (39). Un projet d'aménagement du site et son élaboration ont alors été présentés à l'ensemble des communes en 2014. L'étude prévoyait un ensemble d'aménagements qui pouvaient être menés voire abandonnés, en particulier pour la baignade, peu réaliste compte-tenu du retour négatif des sites existants aux alentours. Soumis à leur approbation, ce projet a été rejeté par la majorité des communes, refusant de ce fait de prendre la compétence de l'aménagement du plan d'eau du Donjon. La commune a depuis décidé d'entreprendre quelques travaux, à commencer par la mise en « assec » du plan d'eau pendant au moins un an pour minéraliser et dépolluer, au moins en partie, les sédiments par le contact de l'air et des UV.

Suite à la réhabilitation du bassin d'autres actions pourraient être envisagées comme l'accueil des camping-cars, des aires de pique-nique ou un parcours sportif par exemple.

Cette première opération a eu lieu le 19 décembre par la pêche du poisson sous la conduite de M. Thierry

LACROIX, pisciculteur à Montcombroux les Mines.



La veille, une petite équipe composée d'élus et d'agents communaux, conduite par M. le Maire, avait pris place à la bonde en fin d'après-midi jusqu'au soir pour surveiller l'écoulement des eaux.



Au matin, vers 7h30, le niveau d'eau avait déjà considérablement baissé.



Le matériel était à pied d'œuvre, prêt pour commencer la pêche, mais il fallait encore attendre un peu. Le poisson se maintenait dans le chenal.

Déjà de nombreux spectateurs arrivaient et attendaient avec curiosité pour savoir ce que le plan d'eau allait nous révéler.



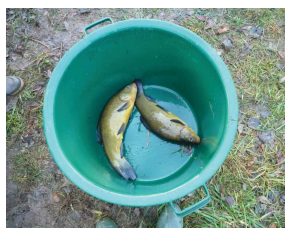
Vers 9h30, le poisson commençait à arriver dans la pêcherie occupée par trois bénévoles qui maniaient l'épuisette pour le remonter dans les différents bacs de tri.



Tout le monde s'activait sous le regard curieux de l'assistance, observant les différentes espèces qui étaient pêchées...



brochets,



carpes et tanches.



Le lit de la rivière se découvrait et de grosses carpes luttaien encore contre le courant.

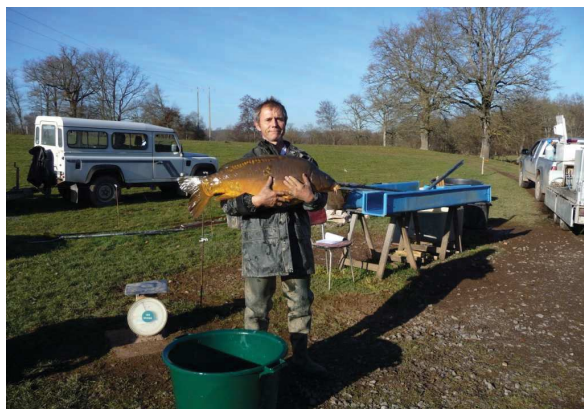
Vers 11h00 la pêche était terminée. Quelques brochets et carpes furent les derniers à rejoindre les caissons de transport vers la pisciculture de M. LACROIX.



Arrivés sur place une dernière tâche restait à faire : la pesée.

- Brochets 109 kg
- Carpes 207 kg
- Tanches 75 kg
- Gardons 9 kg
- Perches 3 kg

Aucun sandre, beaucoup de brochets de l'année, de belles tanches de 3 livres, quelques belles carpes et très peu de gardons.



Jolie carpe de 17 kg dans les bras de M. LACROIX

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ?
OÙ ?
POURQUOI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

ETAT CIVIL 2015

NAISSANCES :

Léonie MONGENET, le 20 mars
Juliette GUY PÉRUS, le 14 avril
Kilian PREVOST, le 15 avril
Marylou DUPUY, le 27 mai
Gabriel ROUSSIA, le 18 juin
Louka FEUILLAND, le 5 août
Mathias DANDOIS, le 2 septembre
Maxime BARTASSOT, le 15 septembre
Joy BOIREAU, le 28 septembre

MARIAGES :

Sabri LOUATAH
et Aurélie OUSS, le 4 juillet

Jacques LACÔTE
et Brigitte DEMARS, le 19 septembre

DECES :

Albert GUINHEU, le 6 janvier à 90 ans
Edmond MARIDET, le 23 janvier à 89 ans
Georges GUINET, le 24 janvier à 92 ans
René BOUILLE, le 1^{er} février à 82 ans
Jeannine GEORGES, le 14 février à 82 ans
André COULON, le 18 février à 87 ans
Joanny PELLETIER, le 21 février à 79 ans
Paul BRESSON, le 28 février à 82 ans
Maxime REURE, le 19 mars à 79 ans
Paul VILLENEUVE, le 15 mai à 85 ans
Marcelle FAVIER, le 16 mai à 100 ans
Jean TRIPARD, le 6 août à 77 ans
Henri BAILLON, le 13 août à 84 ans
Alain DÉCLOITRE, le 27 août à 77 ans
André BOURACHOT, le 11 septembre à 79 ans
Michel CHEVENIER, le 16 septembre à 81 ans
Denise BRUNOT, le 19 septembre à 93 ans
Ghislaine POMMIER, le 11 octobre à 89 ans
Jean-Louis LEFORT, le 15 octobre à 66 ans
Pierre NEVERS, le 2 novembre à 49 ans

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2016

JANVIER

Ve 8: Don du Sang (SP)
Vœux de la commune (CSC)
Sa 9: Vœux de la paroisse (SP)
Di 10: A.G FNATH (SP)
Di 17: Loto Collège (CSC)
Sa 23: Cinéma (CSC)
Di 31: Loto Le Donjon Amitié (CSC)

FEVRIER

Ve 5: Chorale Collège (CSC)
Dim 7: Loto Ecole (CSC)
Sa 20: Cinéma (CSC)

MARS

Sa 5: Choucroute Foot (CSC)
Sa 12: Repas Anciens Combattants (CSC)
Championnat Tarot (SP)
Ve 18: Forum des Métiers Collège (CSC)
Sa 19: Cinéma (CSC)
Lun 28: Roulée des Œufs (Parc du Plessis)
Me 30 et Jeu 31: Bourse aux Vêtements Centre Social (SP)

AVRIL

Du 1er au 04: Bourse aux Vêtements Centre Social (SP)
Sa 2: Belote Amicale Laïque (CSC)
Di 3: Pétanque Triplette des As (rue de l'Épine)
Sa 9: Repas de Printemps ACAI (CSC)
Sa 16 et Di 17: Représentation théâtrale des Bout'en train (CSC)
Je 21: Concours Belote Le Donjon Amitié (CSC)
Sa 23: Cinéma (CSC)
Ve 29 et Sa 30: Représentation théâtrale des Bout'en train (CSC)

MAI

Di 8: Pétanque - Doublette ouvert à tous (rue de l'Épine)
Sa 14: Pétanque Doublette (rue de l'Épine)
Je 19: A.G Centre Social (CSC)
Lu 16: Tournoi de Foot (stade)
Di 14: Pétanque Doublette officiel (rue de l'Épine)
Sa 21: Cinéma (CSC)
Je 26: Repas Club des Aînés (CSC)
Sa 28: Teraanga : Repas L'Afrique au Cœur du Donjon (CSC)
Lu 30: Pétanque Triplette 55 ans et + (rue de l'Épine)

JUIN

Ve 3: Théâtre Collège (CSC)

Sa 11: A.G Foot (SP)
Di 12: Concert (CSC)
Sa 18: Cinéma (CSC)
Ma 21: Fête de la Musique (CSC)
Je 30: Concours de Belote Le Donjon Amitié (CSC)

JUILLET

Sa 2: Kermesse Amicale Laïque (CSC)
Me 13: Feux d'artifices et Bal
Ve 15: FETA - Tarot (CSC)

AOÛT

Lu 15: Brocante (Le Plessis) + Exposition à la Mairie
Me 31: Belote Le Donjon Amitié (CSC)

SEPTEMBRE

Ve 16: Concert Gym Relax Le Pin (CSC)
Je 22: Concours de Scrabble (CSC)
Sa 24: Cinéma (CSC)
Sa 24 et Di 25: Saint Maurice: Feux d'artifices, Fête Foraine et Retraite aux flambeaux

OCTOBRE

Du 05 au 10: Bourse aux Vêtements Centre Social (SP)
Sa 08: Loto ACAI (CSC)
Sa 15: Choucroute Don Du Sang (CSC)
Sa 22: Cinéma (CSC)
TELETHON / Le Donjon Pétanque (SP)
Di 23: Loto Centre Social (CSC)

NOVEMBRE

Sa 5: Banquet de l'Amicale des Anciens Cantonniers (SP)
Di 13: Loto Le Donjon Amitié (CSC)
Sa 19: Cinéma (CSC)
Di 22: Loto Association des Cordeliers (CSC)
Sa 26: Repas CCAS (SP)
Di 27: Repas Secours Catholique (CSC)

DECEMBRE

Sa 3: TELETHON organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers (SP)
Di 4: Loto Amicale Laïque (CSC)
Lu 5: Réunion Anciens Combattants (SP)
Je 8: Repas Le Donjon Amitié (CSC) et A.G (SP)
Sa 10 et Di 11: Marché de Noël de l'ACAI (CSC)
Sa 10: Banquet des Pompiers (SP)
Ve 16: Arbre de Noël Amicale Laïque (CSC)
Je 29: Concours de Tarot (CSC)

ANNÉE 2015

Mairie de LE DONJON
1 Le Plessis
03130 LE DONJON

Téléphone : 04 70 99 50 25
Télécopie : 04 70 99 58 02
Messagerie :
mairie.le.donjon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et 14h à 17h30

La mairie est fermée le samedi

Site internet :
www.mairie-le-donjon.fr



Adresses utiles

URGENCES

SAMU : 15
GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18

MEDECINS

Dr DUCLAIROIR Yves : 04 70 99 55 06
Dr LORINCZ Maria : 04 70 99 51 19
Dr THOMAS Audrey : 04 70 99 30 55
Astreinte (nuits & fériés) : 04 70 48 57 87

DENTISTES

Cabinet : 04 70 99 53 40

KINESITHEAPEUTES

Mme CYRULIK Bogumila : 04 70 31 91 86
Mme GRAVE Evelynne : 04 70 99 51 46

OSTEOPATHE

M. COUTY Frédéric : 04 70 99 51 03

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE

Mme MARTIN-BECHE : 07 86 92 11 97

INFIRMIERES

Cabinet : 04 70 99 57 43

AMBULANCE – TAXI

TAXI RAVAT : 04 70 99 50 22

Ecole maternelle et primaire « Marlène Jobert »

1 impasse Pierre Bérégovoy
Tél : 04 70 99 57 47

Collège « Victor Hugo »

11 rue de l'Epine
Tél : 04 70 99 50 71

Centre Social

30 rue Emile Guillaumin
Tél : 04 70 99 52 77

BIBLIOTHEQUE

Mairie annexe, 22 rue de l'Hôtel de Ville
Horaires d'ouverture :
Mardi et Samedi de 10h à 12h
Mercredi de 15h à 17h
Possibilité de portage de livres à domicile
Tél : 04 70 99 58 12

Maison de Retraite « Les Cordeliers »

4 impasse Pierre Bérégovoy
Tél : 04 70 99 77 00

Foyer d'Accueil Médicalisé « Beau Regard »

1 impasse Teraanga
Tél : 04 70 98 52 34

MAISON DU PATRIMOINE

à l'entrée du Plessis
Horaires d'ouverture :
Lundi de 15h à 18h
Mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h
Tél : 04 70 99 50 73
Mail : loisirs.et.culture@wanadoo.fr
Site : www.loisirsetculture03.com

Correspondant du journal LA MONTAGNE et du journal LA RENAISSANCE

Maurice LECHERE
Tél : 04 70 99 51 80
06 83 45 29 90
Mail : maurice.lechere@wanadoo.fr

Correspondant du journal La Semaine de l'Allier

Serge MALLERET
Tél : 06 34 47 54 89
Mail : serge.malleret@yahoo.fr

Communauté de communes « Le Donjon Val Libre »

5 Le Plessis 03130 LE DONJON
Tél : 04 70 99 52 66
FAX : 04 70 99 53 71
Mail : levalibre@wanadoo.fr
Site : www.donjonvallibre.com

Relais des Services Publics

Tél : 04 70 99 69 89
Horaires d'ouverture :
Du mardi au jeudi de 8h30 à 16h30

DECHETTERIE

Rue du Stade - RD466
Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h à 17h30
Mercredi de 8h15 à 12h15
Samedi de 8h15 à 12h15 et
de 14h à 17h30
Fermée les jours fériés
Tél : 04 70 31 83 82